

Insee Conjoncture

Pays de la Loire



N° 20
Mai 2018

Bilan économique 2017

Fort dynamisme de l'emploi dans les Pays
de la Loire

Les différentes analyses de ce bilan économique 2017 ont été réalisées par l'Insee des Pays de la Loire, la Banque de France et des services de l'État en région : Direccte, Draaf, Dreal des Pays de la Loire.



Banque de France



Direccte Pays de la Loire
Direction Régionale des
Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation,
du Travail et de l'Emploi



Draaf Pays de la Loire
Direction régionale de l'Alimentation,
de l'Agriculture et de la Forêt



Dreal Pays de la Loire
Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement

Avertissement

La rédaction de ce bilan économique s'échelonne de janvier à mai 2018. Les données analysées sont celles disponibles à la date de rédaction des différents articles. Certaines ont pu légèrement évoluer depuis.

Dans le cadrage national, les évolutions sont en moyenne annuelle ; elles sont principalement en glissement annuel (T4 2017 / T4 2016) pour les autres évolutions du bilan, ce qui peut expliquer certains écarts entre les chiffres du cadrage national et le reste du bilan économique régional.

Les données chiffrées sont parfois arrondies (selon les règles mathématiques). Le résultat arrondi d'une combinaison de données chiffrées (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut se trouver légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

Signes conventionnels utilisés

- ... résultat non disponible
- /// absence de résultat due à la nature des choses
- e estimation
- p résultat provisoire
- r résultat révisé par rapport à l'édition précédente
- n.s. résultat non significatif
- € euro
- M million
- Md milliard

Avant-propos

Cette année encore, le contenu du *Bilan économique des Pays de la Loire* est mutualisé pour l'ensemble des régions françaises. Cette harmonisation traduit la volonté de fournir aux acteurs locaux un ensemble homogène de données, bâti sur un socle commun d'indicateurs.

Ce bilan économique retrace les faits et les tendances de l'année écoulée en s'appuyant sur des données consolidées. La situation économique des Pays de la Loire en 2017 est exposée à travers dix chapitres thématiques relatifs à l'activité régionale et départementale, complétés d'un cadrage consacré à la conjoncture nationale. Cette année, la publication comporte également un chapitre sur le commerce extérieur et un autre sur les crédits. Au regard des différents indicateurs, l'emploi apparaît très dynamique dans la région en 2017.

Coordonné par l'Insee, le *Bilan économique 2017 des Pays de la Loire* est réalisé avec la Banque de France, la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Dreccre), la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Draaf) et la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal). Que chacun soit ici chaleureusement remercié pour sa participation à cette publication.

Le Directeur régional
de l'Insee des Pays de la Loire

Pascal Seguin

Sommaire

Avant-propos	3
Synthèse régionale Emploi très dynamique en 2017	6
Contexte national L'économie française progresse vivement en 2017	7
Emploi Forte croissance de l'emploi marchand dans le tertiaire et l'industrie, reprise dans la construction	8
Chômage et politiques d'emploi La baisse du chômage se poursuit	10
Démographie d'entreprises Les créations d'entreprises au plus haut niveau depuis 2010	12
Construction Après plusieurs années de baisse, l'emploi salarié augmente dans la construction	14
Tourisme Une fréquentation étrangère en progression dans les hôtels et les campings	16
Transports Forte progression des transports de marchandises et de voyageurs	18
Agriculture Des embellies fragiles et éphémères	20
Commerce extérieur Augmentation des échanges commerciaux, tirés par les importations	22
Crédits Hausse des encours de crédits en 2017	24
Définitions	26

Synthèse régionale

Emploi très dynamique en 2017

Isabelle Delhomme, Insee

Dynamisme de l'activité et de l'emploi

En 2017, la croissance française est solide : le PIB progresse en volume de 2,2 %, après + 1,2 % en 2016. La vigueur retrouvée de l'investissement tant des ménages que des entreprises et le rebond de fin d'année des exportations aéronautiques nourrissent la croissance. En revanche, la consommation des ménages est moins dynamique qu'en 2016.

L'activité progresse dans tous les secteurs dans les Pays de la Loire, comme en France métropolitaine, d'après les enquêtes de la Banque de France. Les effectifs salariés augmentent nettement dans la région (+ 2,8 %), davantage qu'au niveau national (+ 1,6 %), confirmant la reprise amorcée en 2015. En 2017, la région crée 26 000 emplois salariés dans les secteurs principalement marchands.

Malgré le dynamisme du commerce extérieur, le déficit de la balance commerciale augmente, du fait de la forte hausse des importations.

Reprise confirmée dans l'industrie et la construction

Démarrée en 2015, la reprise se confirme en 2017 dans l'industrie : l'activité s'améliore nettement avec une forte augmentation des chiffres d'affaires, des exportations et des investissements. Hors intérim, dans les Pays de la Loire, l'emploi salarié industriel progresse de 1,5 %, confirmant la reprise observée en 2016. En France, il stagne après une année 2016 en repli. Tiré par la construction automobile, l'emploi progresse le plus dans la fabrication de matériels de transport. La situation est également favorable dans le secteur des biens d'équipements où activité, exportations et emploi sont en hausse. L'activité dans la fabrication d'autres produits industriels progresse après trois années de stabilité. En revanche, dans les industries agro-alimentaires, la croissance de l'activité est ralentie par le secteur de la transformation de la viande.

Après de nombreuses pertes d'emplois dans la construction depuis la crise de 2008, l'emploi repart. Les ventes d'appartements neufs et les mises en chantier progressent. En 2017, les

autorisations de construction de logements neufs se stabilisent. La surface de locaux non résidentiels autorisée dans la région augmente fortement.

L'activité et l'investissement devraient continuer à progresser dans l'industrie et la construction en 2018.

Croissance de l'emploi tertiaire

En 2017, le tertiaire marchand tire encore l'emploi régional. L'intérim est plus allant qu'au niveau national. Ses effectifs augmentent de 13,0 % sur un an, contre 8,2 % en France. Fin 2017, il atteint un niveau nettement supérieur à celui d'avant-crise. Hors intérim, l'emploi salarié progresse également dans le tertiaire marchand, de manière plus prononcée qu'en France. L'hébergement-restauration et l'information-communication demeurent des secteurs très dynamiques et l'emploi y connaît les plus fortes augmentations. La fréquentation des campings de la région est en hausse, tandis que celle des hôtels progresse plus modérément ; la clientèle étrangère est nettement plus présente en 2017. En revanche, l'emploi reste stable dans le commerce, couplé à une consommation des ménages moins dynamique qu'en 2016.

La croissance de l'emploi salarié ralentit dans le secteur des transports malgré un fort dynamisme de l'activité. Les ventes de véhicules neufs poursuivent la reprise amorcée en 2015. Le transport aérien à bas coût continue de tirer la croissance du trafic de l'aéroport de Nantes, ininterrompue depuis 2009. En perte de vitesse depuis plusieurs années, le port de Nantes-Saint-Nazaire reprend des couleurs. Le transport routier de marchandises se redresse.

Des embellies fragiles pour l'agriculture

En 2017, l'abondance de l'offre légumière engendre des chutes de prix et des crises conjoncturelles. Les rendements en céréales s'améliorent, mais les récoltes mondiales importantes pèsent sur les cours. Pour la viticulture, comme en 2016, le millésime 2017 est réduit mais de bonne qualité. Par ailleurs, la forte demande

mondiale en matières grasses génère une pénurie de beurre et une flambée des cours. Le marché des bovins est contrasté, tandis que celui du porc connaît une courte embellie, dopée par la demande chinoise en début d'année. Épargnée par la crise du fipronil, la production d'œufs profite de la forte demande européenne.

Hausse des créations d'entreprises

En 2017, 23 100 entreprises sont créées dans les Pays de la Loire, soit le plus haut niveau atteint depuis 2010. La hausse est portée par la forte progression des entreprises individuelles classiques et des sociétés, qui compense le recul des immatriculations de micro-entrepreneurs.

Dynamisme des encours de crédits

Avec une progression de 4,9 milliards d'euros entre fin 2016 et fin 2017, les encours de crédits distribués à la clientèle non financière des Pays de la Loire atteignent 101,7 milliards d'euros. La région se maintient ainsi au 8^e rang des régions de France métropolitaine. Les crédits immobiliers connaissant la plus forte hausse, notamment en Loire-Atlantique et Vendée.

Chômage : au plus bas depuis 2009

En lien avec l'embellie économique, le repli du taux de chômage s'amplifie en 2017 (- 1,1 point sur un an, après - 0,4 point en 2016). Il s'établit à 7,3 % au 4^e trimestre, son niveau de début 2009. Fin 2017, les Pays de la Loire affichent le plus faible taux des régions françaises. La baisse est similaire en France métropolitaine, pour s'établir à 8,6 % de la population active.

La baisse du nombre de demandeurs d'emploi sans activité (catégorie A) ralentit (- 1,0 %), après un recul plus marqué en 2016 (- 5,2 %). Avec les personnes exerçant une activité réduite (catégories B et C), la région compte 323 000 demandeurs d'emploi fin 2017, soit une hausse de 2,0 %. Cette augmentation est due en partie à la reprise économique qui génère un grand nombre de contrats courts, notamment en intérim.

Contexte national

L'économie française progresse vivement en 2017

Bruno Patier, Insee

La croissance de la zone euro au plus haut depuis 2007

En 2017, l'activité mondiale a accéléré : + 3,9 % après + 3,3 % en 2016. L'activité continue à reprendre quelques couleurs dans les pays émergents (+ 6,5 % après + 4,9 %) : l'activité chinoise se stabilise mais l'activité reprend au Brésil et en Russie. Dans les économies avancées, l'activité accélère aussi (+ 2,3 % après + 1,7 % en 2016) essentiellement du fait des États-Unis (+ 2,3 % après + 1,5 %) portée par une reprise de la dépense publique et de l'investissement des entreprises. La croissance britannique se stabilise (+ 1,8 % après + 1,9 %). Dans la zone euro, l'activité accélère vivement : + 2,5 % après + 1,8 % avec des niveaux de confiance des entrepreneurs à des plus hauts historiques depuis 17 ans. L'accélération de l'activité dans la zone euro est surtout portée par le commerce extérieur avec des exportations très dynamiques (+ 5,3 % après + 3,4 %). L'investissement reste allant, aidé par la politique monétaire de la Banque centrale européenne (BCE) qui reste accommodante et maintient les taux d'intérêt à un niveau faible. Les disparités de croissance demeurent, l'Italie étant moins dynamique que ses principaux partenaires européens. Au total, le commerce mondial se reprend franchement en 2017, à + 5,3 % après + 2,0 %.

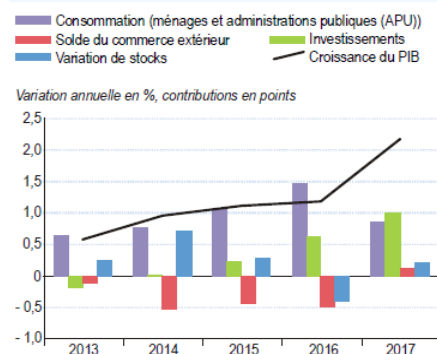
L'économie française accélère franchement en 2017

En 2017, le PIB français progresse de 2,2 % en volume, après + 1,2 % en 2016. Il s'agit de la plus forte croissance depuis 2011 (figure 1).

Le commerce extérieur contribue positivement à la croissance du PIB pour la première fois depuis 2012 (+ 0,1 point contre - 0,5 point en 2016) : en effet, les exportations sont particulièrement vigoureuses (+ 4,5 % après + 1,5 %) tandis que les importations accélèrent moins fortement (+ 4,0 % après + 3,0 %). Les entreprises stockent plus en 2017 (contribuant pour + 0,2 point à la croissance annuelle, après - 0,4 point en

2016), compensant le ralentissement de la demande intérieure.

En effet, la demande intérieure hors stocks ralentit un peu (contribution de + 1,8 point à la croissance du PIB en 2017 contre + 2,1 points en 2016), freinée par la consommation (ménages et administrations) dont la contribution au PIB passe à + 0,8 point en 2017 après + 1,5 point en 2016. Le ralentissement de la consommation des ménages (+ 1,1 % après + 2,0 %) provient en partie de celui de leur pouvoir d'achat (+ 1,3 % après + 1,8 %). Du côté de la demande publique, la consommation collective des administrations publiques marque légèrement le pas (+ 0,5 % après + 0,7 %) mais leur investissement accélère (+ 1,4 % après + 0,2 % en 2016 faisant suite à des replis les années précédentes dont - 4,6 % en 2015).

1 L'investissement est le facteur contribuant le plus à la croissance du PIB en 2017

Source : Insee, comptes nationaux, base 2014.

La vigueur de l'investissement contribue fortement à la croissance du PIB

L'investissement accélère nettement en 2017 (+ 4,5 % après + 2,8 % en 2016) jusqu'à dépasser son rythme de 2008. L'investissement des ménages progresse très fortement (+ 5,6 % après + 2,8 %), notamment du fait d'achats immobiliers très dynamiques. Malgré une diminution des livraisons de matériels militaires, l'investissement public accélère en 2017 (+ 1,4 % après + 0,2 %), porté par les dépenses en bâtiment et en travaux publics.

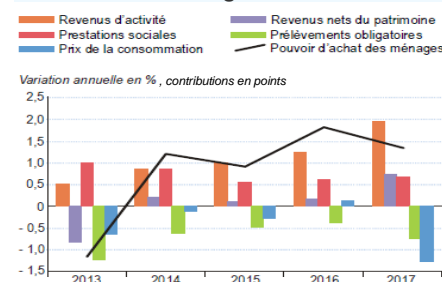
Enfin, l'investissement des entreprises non financières, déjà dynamique en 2016 (+ 3,4 %), accélère encore en 2017 (+ 4,1 %). Le taux d'utilisation de leurs capacités de production atteint en fin d'année des niveaux inédits depuis la crise financière de 2008, tout comme l'ensemble des facteurs de tension sur l'offre (difficultés de recrutement et goulots de production).

L'accélération de l'emploi a conduit à une baisse d'un point du taux de chômage

L'emploi total accélère : + 261 000 sur un an fin 2017, après + 251 000 un an auparavant. Il est porté par l'emploi salarié marchand non agricole (+ 257 000 après + 213 000) qui bénéficie de l'accélération de l'activité. Ainsi, le taux de chômage en France baisse davantage que l'année passée, passant de 10,0 % fin 2016 à 9,0 % fin 2017.

Le pouvoir d'achat des ménages ralentit du fait de l'inflation

En moyenne annuelle, les prix de la consommation retrouvent une progression significative en 2017 après avoir stagné en 2016 (+ 1,3 % après - 0,1 %), tandis que le revenu disponible des ménages accélère nettement (+ 2,6 % après + 1,7 %), du fait de la vigueur des revenus d'activité et du patrimoine et de la modération des prélèvements obligatoires. L'accélération des prix l'emportant sur celle des revenus, le pouvoir d'achat des ménages ralentit légèrement en 2017 (+ 1,3 % après + 1,8 %, figure 2).

2 La vigueur des revenus d'activité et du patrimoine soutiennent le pouvoir d'achat des ménages en 2017

Source : Insee, comptes nationaux, base 2014.

Emploi

Forte croissance de l'emploi marchand dans le tertiaire et l'industrie, reprise dans la construction

En 2017, dans les Pays de la Loire, le nombre d'emplois progresse de 2,8 % dans les secteurs marchands, contre 1,6 % au niveau national. Cette tendance confirme la reprise amorcée depuis 2015. L'emploi augmente dans tous les secteurs du tertiaire marchand, notamment dans l'intérim qui progresse à nouveau fortement. L'emploi est plus dynamique dans l'industrie que l'année passée, tiré par les matériels de transport et l'industrie agro-alimentaire. Après plusieurs années difficiles, la construction regagne des emplois.

Delphine Legendre, Insee

En 2017, dans les Pays de la Loire, l'emploi salarié dans les secteurs principalement marchands augmente de 2,8 % et atteint 953 000 emplois en fin d'année. La reprise de l'emploi régional amorcée en 2015 se confirme (+ 0,8 % en 2015 et + 2,1 % en 2016) (*figure 1*). En 2017, la progression de l'emploi est la plus forte des régions françaises et est plus marquée qu'au niveau national (+ 1,6 %).

L'emploi augmente de manière continue au cours de l'année : au 1^{er} trimestre, l'emploi progresse de 0,5 % pour finir avec une hausse de 0,9 % au 4^e trimestre. Depuis le 3^e trimestre 2016, l'emploi a retrouvé son niveau d'avant-crise. Comme en 2016, la Loire-Atlantique et la Vendée restent les deux départements les plus moteurs de la croissance de l'emploi dans la région, avec une progression de respectivement 4,3 % et 3,0 % (*figure 2*). L'emploi augmente aussi en Mayenne (+ 1,8 %) et Maine-et-Loire (+ 1,5 %). Dans la Sarthe, l'emploi progresse de 0,4 %, uniquement porté par l'augmentation des emplois industriels.

L'emploi dans le tertiaire marchand reste dynamique

L'emploi dans le tertiaire marchand hors intérim augmente de 2,4 % en 2017, plus fortement qu'en France (+ 2,0 %). Il stagne dans la Sarthe et progresse dans les autres départements (de + 3,7 % en

Loire-Atlantique à + 1,1 % dans le Maine-et-Loire). Dans la région, tous les secteurs du tertiaire progressent davantage qu'en France, où l'emploi baisse dans les services immobiliers et les services aux ménages. L'information-communication et l'hébergement-restauration enregistrent cette année encore les plus fortes progressions hors intérim (en 2017, + 4,5 % et + 4,1 %). Dans les services aux entreprises et aux ménages, l'emploi augmente plus fortement que l'année précédente (+ 3,9 % dans les services aux entreprises et + 2,3 % dans les services aux ménages en 2017).

La croissance de l'emploi ralentit par rapport à 2016 dans les transports (+ 1,0 % en 2017), les services financiers (+ 1,4 %) et immobiliers (+ 0,5 %).

L'intérim augmente dans des proportions plus marquées qu'en France (13,0 % contre 8,2 %) (*figure 3*), atteignant un niveau nettement supérieur à celui d'avant-crise. L'augmentation dépasse les 10 % en Loire-Atlantique (+ 18,7 %), Mayenne (+ 15,0 %), Maine-et-Loire (+ 12,8 %) et Vendée (+ 11,7 %). Dans la Sarthe, l'intérim stagne en 2017 (+ 0,1 %).

La reprise se confirme dans l'industrie et s'amorce dans la construction

L'emploi industriel régional progresse de 1,5 % alors qu'il stagne au niveau national. Il augmente plus ou moins fortement selon

les départements : de + 2,1 % en Vendée à + 0,6 % en Maine-et-Loire et Mayenne. La croissance de l'emploi industriel est portée par les matériels de transport (+ 3,6 %) et l'agro-alimentaire (+ 1,9 %). En chute en 2016, l'emploi dans l'industrie des biens d'équipement se redresse (+ 1,4 %). Seul l'emploi dans le secteur de l'énergie, eau, déchets, cokéfaction et raffinage stagne (- 0,1 %) ; il chute de 1,2 % au niveau national.

Depuis fin 2016, le secteur de la construction regagne des emplois (*figure 4*). Fortement touché par des pertes d'emplois depuis la crise (- 2,5 % en moyenne par an entre 2011 et 2016), l'emploi dans le secteur augmente de 1,9 % en 2017. La progression est cependant moins forte qu'en France et les niveaux restent très inférieurs à ceux d'avant-crise. De même, si l'emploi dans la construction est dynamique en Loire-Atlantique (+ 3,8 %) et Vendée (+ 1,9 %), il augmente plus modérément en Maine-et-Loire (+ 0,6 %) et diminue encore en Mayenne (- 0,3 %) et dans la Sarthe (- 0,2 %). ■

Méthodologie

- Les **estimations trimestrielles d'emploi salarié** couvrent les secteurs principalement marchands non agricoles, soit 15 des 17 postes de la nomenclature d'activité française (NAF). Le champ regroupe les activités les plus sensibles à la conjoncture.
- Les **estimations trimestrielles** régionales et départementales sont construites selon une méthodologie identique à celle employée au niveau national : les évolutions trimestrielles sont calculées à partir de données administratives, qui sont ensuite recalées pour chaque zone géographique sur les estimations annuelles au 31 décembre.
- La source principale des évolutions d'emploi provient de la statistique établie par les **Urssaf** à partir des déclarations des établissements versant des cotisations sociales. En ce qui concerne l'**emploi intérimaire**, l'indicateur est élaboré par la Dares (Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social), à partir des déclarations mensuelles des entreprises de travail temporaire adressées à Pôle emploi.

1 Emploi salarié des secteurs principalement marchands

en %

Secteur d'activité NAF rév. 2, 2008	2017 T4 (en milliers)		Glissement annuel			Glissement annuel moyen 2016/2011 (1)	
	Pays de la Loire	Pays de la Loire	France hors Mayotte	Pays de la Loire	France hors Mayotte		
Industrie	248,0	1,5	0,0	-0,3	-0,9		
Industrie agro-alimentaire	61,6	1,9	1,2	0,6	0,2		
Énergie, eau, déchets, cokéfaction et raffinage	16,6	-0,1	-1,2	-0,4	-0,1		
Biens d'équipement	32,7	1,4	-0,2	-0,7	-1,4		
Matériels de transport	28,0	3,6	-0,1	0,4	-1,2		
Autres branches industrielles	109,1	1,0	0,0	-0,8	-1,4		
Construction	86,2	1,9	2,3	-2,5	-2,0		
Tertiaire marchand	618,5	3,4	2,0	1,4	0,8		
Commerce	177,3	1,6	0,8	0,2	0,1		
Transports	72,3	1,0	0,6	0,8	0,0		
Hébergement - restauration	46,4	4,1	3,4	1,6	1,1		
Information - communication	34,2	4,5	3,0	3,5	0,9		
Services financiers	46,3	1,4	0,4	1,0	0,5		
Services immobiliers	10,3	0,5	-0,7	0,7	0,2		
Services aux entreprises	124,4	3,9	3,0	2,1	1,7		
Services aux ménages	44,5	2,3	-0,2	0,6	0,7		
Intérim	62,8	13,0	8,2	4,7	3,1		
Total	952,6	2,8	1,6	0,5	0,2		

Note : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.
 (1) : glissement annuel qu'aurait connu l'emploi salarié du secteur, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.
 Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.
 Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoess-Urssaf, Dares, Insee.

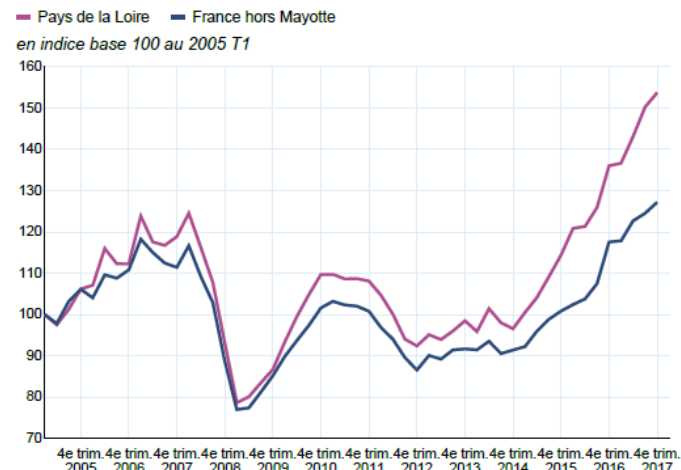
2 Emploi salarié par département et par secteur

en %

	2017 T4 (en milliers)	Glissement annuel					Total
		Industrie	Construction	Tertiaire marchand	dont Commerce	dont Intérim	
Loire-Atlantique	397,4	2,0	3,8	4,9	2,3	18,7	4,3
Maine-et-Loire	182,7	0,6	0,6	2,1	1,0	12,8	1,5
Mayenne	73,7	0,6	-0,3	3,0	0,2	15,0	1,8
Sarthe	130,5	1,4	-0,2	0,0	0,0	0,1	0,4
Vendée	168,4	2,1	1,9	3,8	2,6	11,7	3,0
Pays de la Loire	952,6	1,5	1,9	3,4	1,6	13,0	2,8

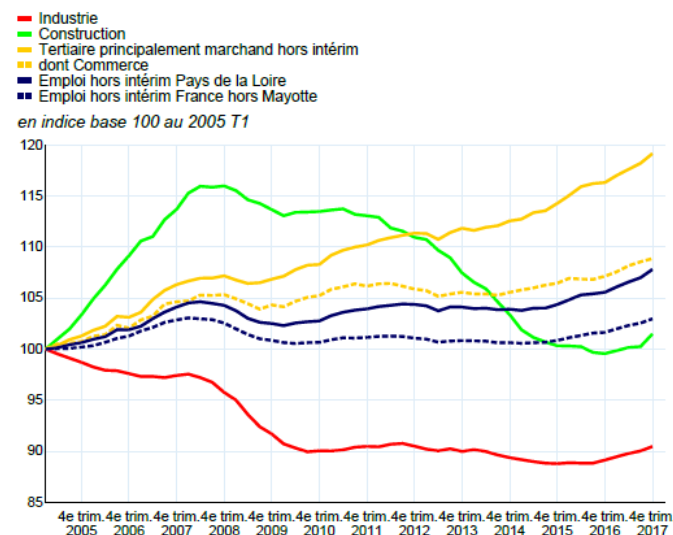
Note : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.
 Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.
 Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoess-Urssaf, Dares, Insee.

3 Évolution trimestrielle de l'emploi intérimaire



Note : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.
 Champ : emploi intérimaire en fin de trimestre.
 Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoess-Urssaf, Dares, Insee.

4 Évolution trimestrielle de l'emploi salarié des secteurs principalement marchands dans les Pays de la Loire



Note : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.
 Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.
 Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoess-Urssaf, Dares, Insee.

Chômage et politiques d'emploi

La baisse du chômage se poursuit

Alors que l'année 2016 s'est achevée sur une baisse du taux de chômage et de la demande d'emploi dans les Pays de la Loire, cette amélioration se poursuit en 2017. Avec un taux de chômage de 7,3 % fin 2017, les Pays de la Loire affichent le plus faible taux des régions françaises. Le nombre de demandeurs d'emploi exerçant une activité réduite (catégories B et C) continue à augmenter. Le recours à l'activité partielle est en forte baisse. Le nombre d'entrées en apprentissage est en hausse dans le secteur marchand.

Éric Craipeau, Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi des Pays de la Loire

Taux de chômage en nette baisse

Après une baisse en 2016, le taux de chômage dans les Pays de la Loire recule nettement en 2017 (*figure 1*). Il s'établit à 7,3 % de la population active au 4^e trimestre. Il s'agit du niveau le plus bas depuis le 1^{er} trimestre 2009. La baisse sur un an du taux de chômage régional (-1,1 point) est identique à celle de la France métropolitaine.

Fin 2017, les Pays de la Loire affichent le plus faible taux devant la Bretagne, Auvergne-Rhône-Alpes et Bourgogne-Franche-Comté. Il est inférieur de 1,3 point au taux national (8,6 % au 4^e trimestre 2017).

Au sein de la région, fin 2017, le taux de chômage est inférieur au taux métropolitain dans tous les départements. Sur un an, la baisse se situe entre -0,9 point en Vendée et -1,2 point dans la Sarthe (*figure 1*). Avec un taux de chômage de 8,4 %, la Sarthe demeure le département le plus touché devant le Maine-et-Loire (8,1 %). À l'inverse, la Mayenne est la plus épargnée (5,6 %). La Loire-Atlantique (7,1 %) et la Vendée (6,8 %) se situent dans une position intermédiaire. Les zones d'emploi les plus touchées sont Saumur, Angers, Les Sables-d'Olonne, La Flèche et Le Mans (*figure 2*).

Demandeurs d'emploi : recul de la catégorie A, hausse des A, B et C

Le nombre de personnes sans emploi inscrites à Pôle emploi et tenues de faire des actes positifs de recherche d'emploi

(catégorie A) diminue en 2017 (*figure 3*). Avec 170 300 demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A à la fin de l'année 2017, les Pays de la Loire connaissent une baisse de 1,0 % sur un an, après une baisse de 5,2 % en 2016 (*figure 4*). Le repli est moins prononcé au niveau national (-0,2 % sur un an). La demande d'emploi en catégorie A diminue de nouveau pour les moins de 25 ans (-6,0 % en 2017, après -12,5 % en 2016) et pour les personnes âgées de 25 à 49 ans (-0,5 % contre -5,4 % en 2016). En revanche, elle augmente de nouveau pour les 50 ans et plus (+1,1 %, après +0,9 % en 2016).

La catégorie C progresse à nouveau en 2017 (+6,5 %). Ces demandeurs d'emploi ont travaillé au moins 78 heures au cours du mois. Cette hausse est liée en partie à la reprise économique qui génère des contrats courts, notamment en intérim. Les personnes travaillant à temps plein (151 heures et plus) représentent près de 20 % des inscrits dans cette catégorie.

L'activité réduite de catégorie B augmente de 3,2 % sur un an.

Au total, le nombre de demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, soit l'ensemble des trois catégories A, B et C, augmente de 2,0 % en 2017, après une baisse de 1,0 % en 2016. Le nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans diminue (-3,2 %, après -9,1 % en 2016) tandis que les autres publics connaissent une hausse sur un an : +2,7 % pour les 25 à 49 ans (-0,7 % en 2016) et +3,7 % pour les 50 ans et plus (+4,6 % en 2016). Le nombre de demandeurs d'emploi est en

légère baisse chez les hommes (-0,2 %) et augmente chez les femmes (+3,9 %). Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an, ou demandeurs d'emploi de longue durée, est en hausse de 3,1 %, alors qu'il baissait de 2,8 % en 2016.

Diminution du recours à l'activité partielle

Avec 540 000 heures consommées dans la région, le recours au chômage partiel baisse de 37 % par rapport à l'année précédente, en lien avec la reprise de l'activité économique. Il diminue dans tous les secteurs : -68 % dans la construction, -30 % dans l'industrie et -22 % dans les services.

Augmentation des entrées en apprentissage

Le nombre d'entrées en apprentissage augmente de nouveau : 19 600 nouveaux apprentis dans le secteur privé en 2017, soit 12,4 % de plus que l'année précédente (*figure 5*).

Depuis le 1^{er} janvier 2017, le Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA) est le cadre unique d'accompagnement par les missions locales des jeunes. Il remplace notamment le Contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS). Dans les Pays de la Loire, 8 200 PACEA ont été signés en 2017. Le dispositif des contrats aidés ayant évolué en cours d'année, les effectifs ne sont pas directement comparables avec ceux de 2016. ■

Définitions

Catégories de demandeurs d'emploi :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (de plus de 78 heures au cours du mois).

Chômeur (BIT) : au sens du Bureau international du travail (BIT), un chômeur est une personne en âge de travailler (15 ans ou plus) qui répond simultanément à trois conditions : être sans emploi, c'est-à-dire ne pas avoir travaillé au moins une heure durant une semaine de référence ; être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours ; avoir cherché activement un emploi dans le mois précédent ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de trois mois.

1 Taux de chômage

en % de la population active

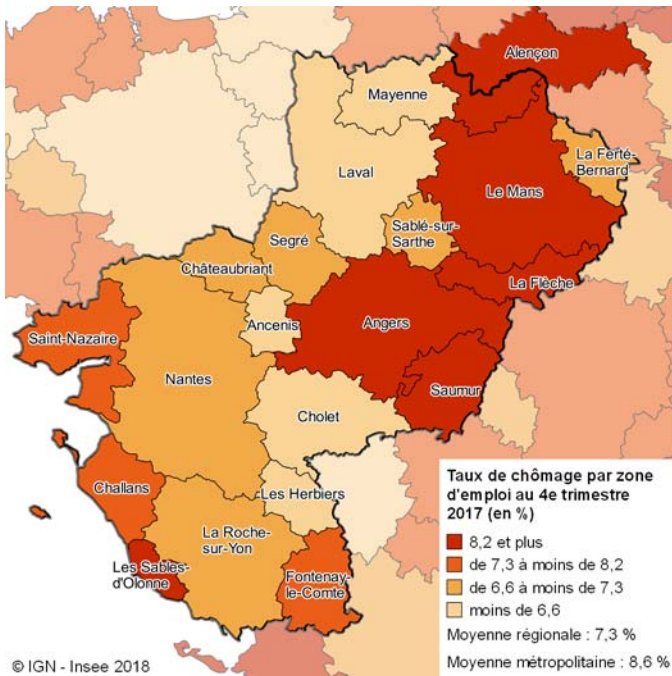
	2016 T4	2017 T1	2017 T2	2017 T3	2017 T4 (p)	Évolution 2017T4/2016T4 (en points de %)
Loire-Atlantique	8,2	7,8	7,7	7,8	7,1	- 1,1
Maine-et-Loire	9,1	8,7	8,6	8,7	8,1	- 1,0
Mayenne	6,6	6,3	6,3	6,2	5,6	- 1,0
Sarthe	9,6	9,2	9,0	9,2	8,4	- 1,2
Vendée	7,7	7,4	7,2	7,5	6,8	- 0,9
Pays de la Loire	8,4	8,0	7,9	8,0	7,3	- 1,1
France métropolitaine	9,7	9,3	9,1	9,3	8,6	- 1,1

p : données provisoires.

Note : données CVS.

Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé.

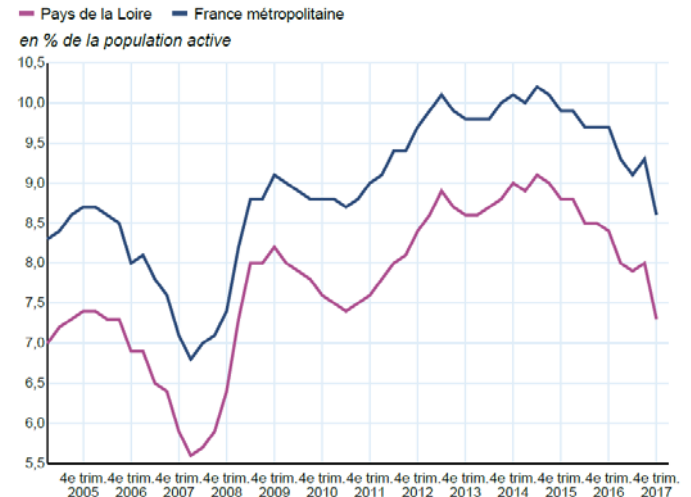
2 Taux de chômage par zone d'emploi au 4^e trimestre 2017



Note : données CVS provisoires.

Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé.

3 Évolution trimestrielle du taux de chômage



Note : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé.

4 Demandeurs d'emploi en fin de mois

	Demandeurs d'emploi au 31/12/2017 (en milliers)		Évolution 2017/2016 (en %) (1)	
	Catégories A, B, C	Catégorie A	Catégories A, B, C	Catégorie A
Hommes	147,5	85,4	- 0,2	- 2,9
Femmes	175,5	84,9	3,9	1,1
Moins de 25 ans	50,0	26,0	- 3,2	- 6,0
25 à 49 ans	197,8	101,1	2,7	- 0,5
50 ans ou plus	75,1	43,2	3,7	1,1
Inscrits depuis un an ou plus	148,9	nd	3,1	nd
Pays de la Loire	322,9	170,3	2,0	- 1,0
France métropolitaine	5 683,2	3 523,6	2,5	- 0,2

nd : données non disponibles.

(1) : évolution de l'indicateur entre le 31/12/2016 et le 31/12/2017.

Note : données brutes.

Sources : Pôle emploi ; DARES.

5 Nombre d'entrées dans les principales mesures d'accompagnement et d'aide à l'emploi

	2016	2017 (p)
Contrats en alternance		
Contrats d'apprentissage du secteur privé	17 403	19 564
Emplois aidés du secteur marchand (1)		
Contrat unique d'insertion - Contrat initiative emploi (CUI-CIE)	3 365	1 292
Emplois d'avenir	564	216
Emplois aidés du secteur non marchand (1)		
Contrat unique d'insertion - Contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE)	9 738	8 362
Emplois d'avenir	2 458	1 385
Mesures d'accompagnement des jeunes		
Contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS)	4 199	///
Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA) (1 et 2)	///	8 222

p : données provisoires.

/// : absence de donnée due à la nature des choses.

(1) : le chiffre de 2017 n'est pas comparable avec 2016, il concerne les contrats de janvier à novembre. (2) : le PACEA a remplacé notamment le Contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS) en 2017.

Note : extraction en mai 2018.

Source : DARES.

Démographie d'entreprises

Les créations d'entreprises au plus haut niveau depuis 2010

En 2017, 23 100 entreprises sont créées dans les Pays de la Loire, soit le plus haut niveau atteint depuis 2010. Les créations d'entreprises progressent de 5,2 %, portées par les créations de sociétés et d'entreprises individuelles classiques. À l'inverse, les immatriculations de micro-entrepreneurs diminuent de nouveau. Les créations d'entreprises sont très dynamiques dans les services aux entreprises. Le nombre de défaillances d'entreprises recule pour la deuxième année consécutive (-7,1 % en 2017).

Guillaume Coutard, Insee

En 2017, 23 100 entreprises sont créées dans les Pays de la Loire : 8 800 sous le régime de micro-entrepreneur, 7 800 sociétés et 6 500 entreprises individuelles classiques (*figure 1*). Il s'agit du niveau le plus haut depuis 2010. Le nombre total de créations augmente de 5,2 %, après le rebond de l'année précédente (+1,9 %).

Le nombre de créations d'entreprises individuelles classiques augmente de 12,5 %, nettement plus qu'en France métropolitaine (+6,8 %). Les créations de sociétés restent également dynamiques : elles s'accroissent de 9,9 % sur un an, soit davantage qu'au niveau national (+4,8 %). Au total, le nombre de créations d'entreprises classiques atteint 14 300 en 2017, et dépasse son niveau de 2008, pour la première fois depuis la mise en place du régime de l'auto-entrepreneur en 2009. En 2017, les Pays de la Loire se classent au premier rang des régions ayant la plus forte progression des créations d'entreprises classiques (+11,1 %), devant la Nouvelle-Aquitaine (+8,1 %) (*figure 2*). À l'inverse, les immatriculations sous le régime de micro-entrepreneur, qui a succédé au régime d'auto-entrepreneur fin 2014, diminuent de nouveau (-3,2 %), tandis qu'elles sont en nette hausse au niveau national (+8,6 %). Elles représentent désormais 38 % du total des créations d'entreprises, contre 57 % en 2009 lors de la mise en place du régime.

Hausse des créations d'entreprises dans tous les départements

Au sein de la région, la Loire-Atlantique se distingue avec une hausse très forte des créations d'entreprises individuelles classiques (+29,0 %) (*figure 3*). En revanche, le nombre d'immatriculations de

micro-entrepreneurs diminue (-5,5 %). Au final, avec l'augmentation des créations de sociétés, les créations d'entreprises augmentent de 6,2 %. La Loire-Atlantique contribue pour plus de la moitié à la progression régionale.

Les créations ligériennes augmentent le plus en Mayenne (+9,7 %), tirées par la forte progression des créations de sociétés (+29,4 %).

Les créations d'entreprises augmentent dans une moindre mesure dans la Sarthe (+4,2 %), portées par l'augmentation des créations de sociétés et d'entreprises individuelles classiques. Les créations d'entreprises sont également en hausse en Maine-et-Loire (+3,6 %) et en Vendée (+3,3 %). Ces deux départements sont les seuls de la région où les créations de micro-entrepreneurs augmentent légèrement.

Créations très dynamiques dans les services aux entreprises

En 2017, avec une augmentation des créations de 10,4 %, le secteur des services aux entreprises connaît la plus forte hausse (*figure 4*). Cette augmentation est due au dynamisme des créations de sociétés et d'entreprises individuelles classiques. Comme au niveau national, les créations dans ce secteur progressent très fortement dans les activités de conseil pour les affaires et autres conseils de gestion (+28,9 %) ainsi que dans les activités immobilières (+21,5 %).

Les créations d'entreprises augmentent plus modérément dans le secteur des services aux particuliers (+2,5 %) et dans l'ensemble regroupant le commerce, les transports, l'hébergement et la restauration (+2,4 %). Au sein de cet ensemble, les créations dans les transports et

l'entreposage sont dynamiques (+24 %) portées par la forte augmentation des immatriculations d'entreprises individuelles classiques.

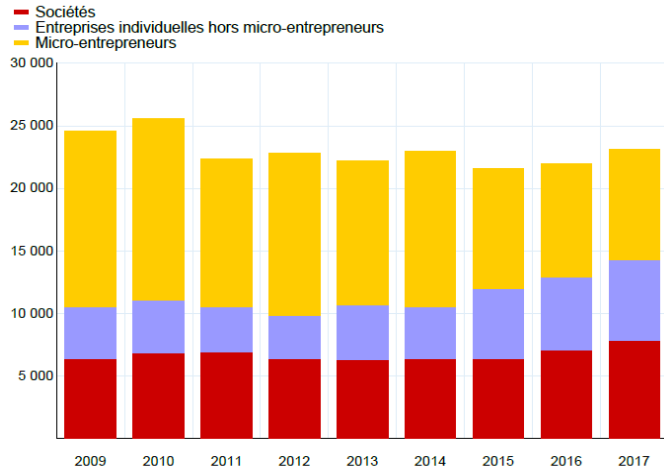
Les créations progressent peu dans l'industrie et la construction (respectivement +2,9 % et +2,0 %). Dans ces deux secteurs, les créations d'entreprises individuelles classiques augmentent très fortement mais compensent à peine la très forte diminution des immatriculations de micro-entrepreneurs.

La baisse du nombre de défaillances se poursuit

Dans les Pays de la Loire, le nombre de défaillances d'entreprises continue de baisser : 2 500 enregistrées en 2017 contre 2 700 en 2016, soit -7,1 % (*figure 5*). Le recul est moins fort qu'en 2016 (-14,6 %), mais reste plus marqué qu'en France métropolitaine (-6,0 %). La Loire-Atlantique affiche la plus forte baisse (-15,4 %). Les défaillances diminuent dans une moindre mesure en Maine-et-Loire et en Vendée (respectivement -6,8 % et -5,1 %). En revanche, elles augmentent en Mayenne (+10,3 %) et dans la Sarthe (+3,7 %).

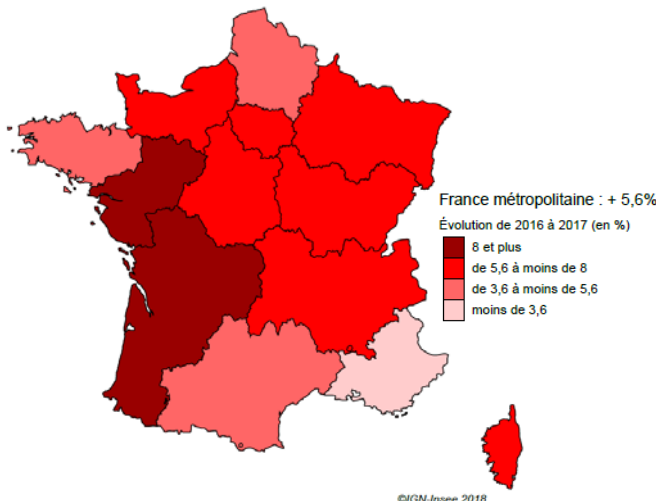
Les défaillances diminuent dans la quasi-totalité des secteurs. Elles continuent de baisser fortement dans la construction (-16,5 %). Le recul est moindre dans les services aux entreprises (-8,8 %) et l'ensemble regroupant le commerce, les transports, l'hébergement et la restauration (-11,2 %). En revanche, elles augmentent dans le secteur des services aux particuliers (+3,6 %), tandis qu'elles diminuent au plan national. ■

1 Créations d'entreprises dans les Pays de la Loire



Note : nombre de créations brutes.
 Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.
 Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements – Sirene).

2 Évolution annuelle régionale des créations d'entreprises, hors micro-entrepreneurs



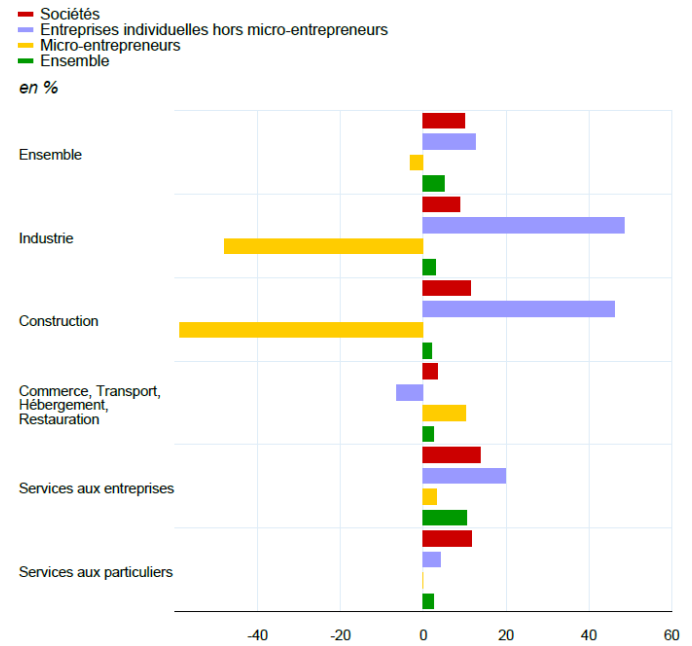
Champ : France métropolitaine, hors micro-entrepreneurs. Ensemble des activités marchandes non agricoles.
 Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements – Sirene).

3 Créations d'entreprises par département

	Sociétés		Entreprises individuelles hors micro-entrepreneurs		Régime de micro-entrepreneur		Ensemble	
	Évolution 2017/2016	Évolution 2017/2016	Évolution 2017/2016	Évolution 2017/2016	Créations en 2017 (nombre)	Évolution 2017/2016	Évolution 2017/2016	
Loire-Atlantique	12,4	29,0	-5,5		10 841	6,2		
Maine-et-Loire	1,6	7,5	1,3		4 474	3,6		
Mayenne	29,4	2,2	-3,6		1 478	9,7		
Sarthe	9,2	7,4	-3,5		2 500	4,2		
Vendée	6,1	2,2	1,5		3 805	3,3		
Pays de la Loire	9,9	12,5	-3,2		23 098	5,2		
France métropolitaine	4,8	6,8	8,6		575 200	6,8		

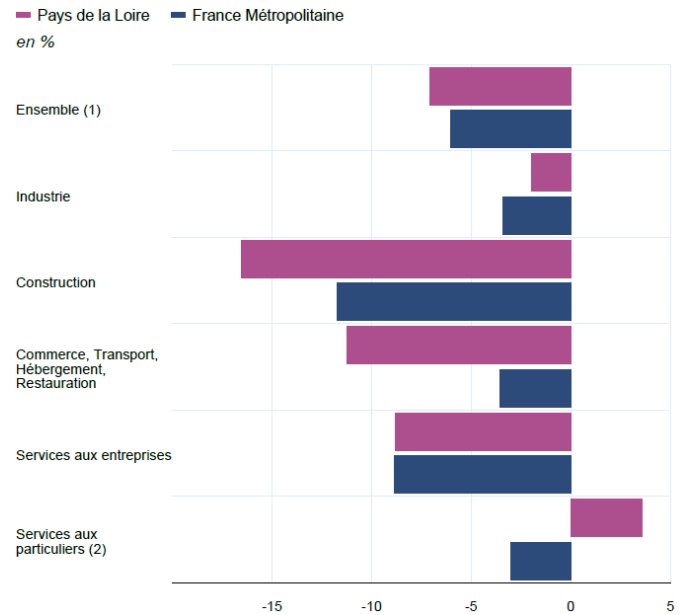
Note : données brutes.
 Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.
 Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

4 Évolution annuelle du nombre de créations d'entreprises entre 2016 et 2017 dans les Pays de la Loire



Note : données brutes.
 Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.
 Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements – Sirene).

5 Évolution annuelle des défaillances d'entreprises selon le secteur d'activité entre 2016 et 2017 dans les Pays de la Loire



(1) : y compris agriculture.
 (2) : hors administration publique, activités des ménages en tant qu'employeurs et activités extra-territoriales.
 Note : données brutes, en date de jugement.
 Source : Banque de France, Fiben (extraction du 20/3/2018).

Construction

Après plusieurs années de baisse, l'emploi salarié augmente dans la construction

Après des premiers signes de reprise en 2015 et une année 2016 très dynamique dans la construction et la commercialisation de logements neufs, la tendance se confirme en 2017. Les ventes d'appartements neufs continuent à progresser. Les mises en chantier sont particulièrement dynamiques. Le regain d'activité se traduit au niveau de l'emploi, il progresse en 2017 après plusieurs années de baisse. Les créations d'entreprises dans la construction reprennent également.

Christelle Manceau, Insee

Des ventes d'appartements neufs à un niveau record

Selon l'enquête sur la commercialisation des logements neufs, effectuée auprès des promoteurs immobiliers sur les programmes de plus de cinq logements, 6 138 logements neufs sont mis en vente en 2017 dans les Pays de la Loire. Après une forte hausse l'année précédente, les mises en vente de logements neufs chutent (-16,1 % par rapport à 2016) (figure 1). Le niveau reste cependant supérieur de 4,1 % à la moyenne décennale.

Après une année 2016 déjà record, les ventes d'appartements neufs continuent leur croissance en 2017 avec 6 888 appartements réservés. Ces ventes augmentent de 3,9 % sur un an et s'établissent à 36,5 % au-dessus de la moyenne décennale. Le prix de vente moyen par m² baisse de 1 % en 2017.

Sur le marché de l'individuel, après une forte hausse en 2016, les ventes se replient en 2017 (-7,7 %), avec 554 maisons réservées. Cette baisse est supérieure à l'ensemble de la France métropolitaine (-3,1 %).

Accélération du rythme des mises en chantier

En 2017, 29 100 logements sont autorisés dans la région. Après une très forte hausse en 2016, les autorisations se stabilisent en 2017 (+0,8 % cette année, contre +23,0 % en 2016). La dynamique nationale (+8,0 %) est plus marquée (figure 2). Les autorisations dans la région sont néanmoins 4,1 % au-dessus de la moyenne décennale.

L'évolution des autorisations est très hétérogène sur le territoire : dynamique en Vendée (+19,3 % par rapport à 2016) et en Maine-et-Loire (+15,2 %), modérée dans la Sarthe (+2,7 %), en baisse en Loire-Atlantique et en Mayenne (respectivement -7,5 % et -19,6 %) (figure 3).

En 2017, 27 000 logements sont commencés dans la région. Alors que la reprise des mises en chantier était modérée en 2016, le rythme s'accélère en 2017 (+16,0 %), proche du niveau national (+16,8 %). Un tel niveau de mises en chantier n'a pas été atteint depuis 2011. Les mises en chantier augmentent dans tous les départements de la région, même si la hausse est inégale (de +2,5 % dans la Sarthe à +22,9 % en Mayenne).

En 2017, la surface de locaux non résidentiels autorisée dans la région augmente fortement (+18,1 %) (figure 4), alors qu'elle baisse au niveau national (-1,3 %). Il s'agit de la troisième année consécutive de hausse. Ce rebond fait suite à un recul moyen important (-4,9 % entre 2011 et 2016 en moyenne annuelle). Pour tous les types de locaux, les surfaces autorisées progressent dans la région, sauf pour les entrepôts (figure 5).

L'emploi repart ainsi que les créations d'entreprises

Fin 2017, 86 160 salariés travaillent dans le secteur de la construction. Après de nombreuses pertes d'emplois dans le secteur depuis la crise, l'emploi augmente de 1,9 % par rapport à fin 2016. Cette hausse de l'emploi salarié est cependant moins forte qu'au niveau national (+2,3 %) et est inférieure à la hausse de

l'emploi salarié tous secteurs confondus dans la région (+2,8 %). En 2017, la hausse de l'emploi dans la construction est plus marquée en Loire-Atlantique (+3,8 %) et en Vendée (+1,9 %, comme en moyenne régionale).

En 2017, dans les Pays de la Loire, 2 260 entreprises sont créées dans le secteur de la construction, soit une hausse de 2,0 % par rapport à 2016. En France métropolitaine, il y a eu moins d'entreprises créées (-0,9 %). Il s'agit de la première année de hausse dans la région depuis 2012. Alors que les créations de micro-entreprises dans la construction continuent à chuter (-58,7 %) et qu'elles ne représentent plus qu'une création d'entreprises sur dix, le nombre de créations d'entreprises individuelles augmente fortement (+46,1 %).

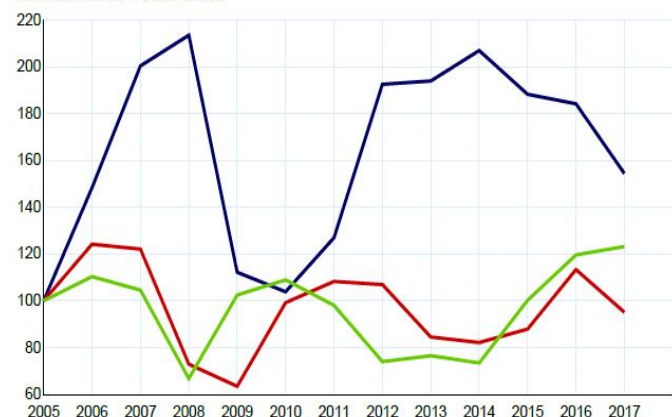
En 2017, 1 230 entreprises sont créées dans le secteur de l'activité immobilière, soit une hausse de 21,5 % comparée à 2016.

Parallèlement, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi en catégorie A, B, C dans les métiers de la construction diminue de 7,1 % sur un an. Fin 2017, 23 800 personnes sont concernées, soit 7,4 % des demandeurs d'emploi de la région. ■

1 Évolution de la commercialisation de logements neufs dans les Pays de la Loire

- Logements neufs disponibles en fin d'année
- Logements neufs mis en vente
- Logements neufs vendus (réservés)

en indice base 100 en 2005



Note : données redressées pour 2017.

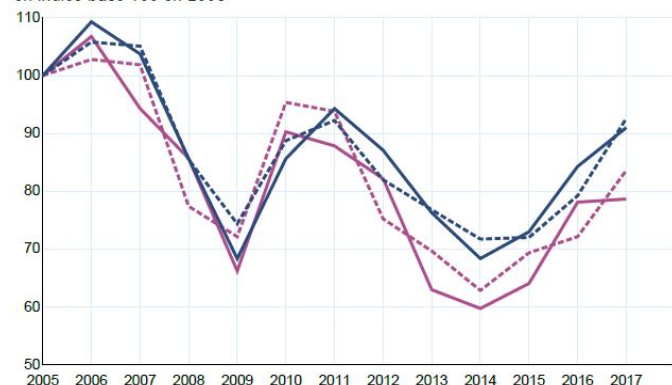
Champ : permis de cinq logements et plus destinés à la vente aux particuliers ; France métropolitaine.

Source : SDES, enquête ECLN.

2 Évolution de la construction de logements

- Logements autorisés - Pays de la Loire
- Logements commencés - Pays de la Loire
- Logements autorisés - France métropolitaine
- Logements commencés - France métropolitaine

en indice base 100 en 2005



Note : données estimées provisoires arrondies à la centaine en date réelle.

Champ : logements individuels, collectifs et en résidence.

Source : SDES, Sit@del2, estimations au 28 mars 2018.

3 Logements autorisés par département

	Logements en 2017 (nombre)	Évolution 2017/2016	Évolution annuelle moyenne 2016/2011 (1)
Loire-Atlantique	14 700	- 7,5	- 0,4
Maine-et-Loire	4 700	15,2	- 4,5
Mayenne	1 100	- 19,6	0,0
Sarthe	2 200	2,7	- 4,3
Vendée	6 300	19,3	- 5,3
Pays de la Loire	29 100	0,8	- 2,3
France métropolitaine	482 600	8,0	- 2,2

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu la construction de logements, pour le département ou la région, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Note : données brutes provisoires arrondies à la centaine en date réelle. Les évolutions sont calculées sur des données non arrondies.

Champ : France métropolitaine.

Source : SDES, Sit@del2, estimations au 28 mars 2018.

4 Évolution de la construction de locaux non résidentiels

- Locaux autorisés - Pays de la Loire
- Locaux commencés - Pays de la Loire
- Locaux autorisés - France métropolitaine
- Locaux commencés - France métropolitaine

en indice base 100 en 2005



Note : données brutes provisoires en date réelle.

Source : SDES, Sit@del2, résultats au 28 mars 2018.

5 Construction autorisée de locaux non résidentiels, selon le type

	Pays de la Loire		France métropolitaine		
	Surfaces autorisées en 2017 (en milliers de m ²)	Évolution 2017/2016	Évolution moyenne annuelle 2016/2011 (1)	Évolution 2017/2016	Évolution moyenne annuelle 2016/2011 (1)
Artisanat	174	25,5	- 2,3	5,1	- 3,1
Bureaux	302	13,8	- 3,5	7,9	- 3,3
Commerce	470	52,1	- 1,2	- 0,6	- 0,5
Entrepôt	336	- 9,5	5,2	- 3,6	8,2
Exploitation agricole ou forestière	1 544	7,9	- 6,1	- 5,4	- 4,0
Hébergement hôtelier	49	26,6	- 0,2	11,7	2,2
Industrie	532	50,2	- 8,1	- 6,8	- 1,8
Service public ou d'intérêt collectif	405	26,5	- 9,5	0,6	- 7,8
Ensemble	3 812	18,1	- 4,9	- 1,3	- 2,3

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu la construction de locaux, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Note : données brutes provisoires en date réelle.

Source : SDES, Sit@del2, résultats au 28 mars 2018.

Méthodologie

La base de données Sit@del2 rassemble les informations relatives aux autorisations de construire (permis accordés) et aux mises en chantier transmises par les services instructeurs (État, collectivités territoriales) au service statistique du Ministère de la transition écologique et solidaire (MTES). Les mouvements relatifs à la vie du permis (dépôts, autorisations, annulations, modificatifs, déclarations d'ouverture de chantier, déclarations d'achèvement des travaux) sont exploités à des fins statistiques. Les séries de la construction utilisées pour la conjoncture et le bilan économique sont élaborées à partir de cette base.

En matière de logement, les séries d'estimations en date réelle sont produites mensuellement pour évaluer le nombre d'autorisations et de mises en chantier. Elles visent à retracer dès le mois suivant, l'ensemble des événements à leur date réelle. Sur la base des données collectées, les séries intègrent une estimation de l'information non encore remontée. Ces séries sont actualisées chaque mois. Les estimations en date réelle corrigent des éventuels défauts de collecte des déclarations d'ouverture de chantier.

Pour les locaux non résidentiels, les séries de surface de plancher en date de prise en compte permettent le suivi conjoncturel. Elles agrègent les informations issues des permis (autorisés, commencés, etc.) selon la date d'enregistrement de la donnée dans l'application Sit@del2.

Les séries de surface de plancher en date réelle sont utilisées pour les études structurelles. L'information est restituée selon la date effective de l'autorisation ou de la date de la mise en chantier. Ces séries sont présentées nettes des annulations et ne comportent pas d'estimations : elles minoreraient donc la réalité, spécialement pour les mois de collecte les plus récents.

Tourisme

Une fréquentation étrangère en progression dans les hôtels et les campings

En 2017, les hôtels et campings des Pays de la Loire totalisent 19,0 millions de nuitées. La fréquentation progresse moins fortement qu'en France métropolitaine. Elle augmente de 4,6 % dans les campings. Dans l'hôtellerie, elle progresse modérément (+ 1,2 %), suite à une hausse marquée dans la région en 2016. La clientèle étrangère est plus présente cette année (+ 8,2 % de nuitées dans les campings et + 5,9 % dans les hôtels).

David Amonou, Insee

En 2017, dans les Pays de la Loire, la fréquentation touristique repart à la hausse, après un ralentissement en 2016 (*figure 1*). Entre avril et septembre, les hôtels et les campings totalisent 19,0 millions de nuitées dans la région, soit une progression de 3,3 % par rapport à 2016. Dans les Pays de la Loire, 62 % des nuitées ont lieu dans les campings, contre 37 % en France métropolitaine.

Campings : une fréquentation en hausse, retour de la clientèle étrangère

Avec 11,9 millions de nuitées enregistrées d'avril à septembre 2017, la fréquentation des campings augmente de 4,6 %, notamment grâce à une météo clémente. Cette progression fait plus que compenser la baisse de fréquentation enregistrée en 2016 (- 3,2 %). Elle est cependant moins forte qu'en France métropolitaine (+ 5,5 %).

La fréquentation augmente fortement en Vendée, ce département comprenant la majorité des nuitées (*figure 2*). En revanche, elle diminue de 3,9 % en Loire-Atlantique, une baisse équivalente à 2016.

La fréquentation des touristes étrangers augmente plus fortement que celle des Français (respectivement + 8,2 % et + 3,8 %). La part de nuitées étrangères atteint 17,7 % contre 17,1 % durant la saison 2016. La clientèle néerlandaise est de retour (+ 22,7 %). En revanche, comme en 2016, les touristes britanniques sont moins présents (- 4,3 %).

Les nuitées diminuent fortement pour la catégorie des 1-2 étoiles (- 12,4 % contre - 3,2 % en France métropolitaine), tandis que les 3-4-5 étoiles tirent leur épingle du jeu avec une hausse de 6,6 % (*figure 3*).

Durant la saison 2017, le taux d'occupation des emplacements augmente de 0,7 point pour atteindre 35,3 %. Comme en 2016, les touristes restent en moyenne 5,6 jours dans les campings de la région. Les séjours sont plus longs en Vendée et en Loire-Atlantique (respectivement 6,4 et 4,8 jours).

Hôtels : les nuitées progressent modérément

Avec 7,1 millions de nuitées en 2017, la fréquentation hôtelière est en hausse de 1,2 % par rapport à l'année précédente. Elle augmente plus nettement en France métropolitaine (+ 4,9 %). La région a la 3^e plus faible progression de France métropolitaine, juste devant Auvergne-Rhône-Alpes et les Hauts-de-France.

Comme dans les campings, la croissance de la fréquentation étrangère est particulièrement dynamique (+ 5,9 % soit 44 970 nuitées de plus qu'en 2016). Les présences belge et allemande augmentent respectivement de + 9,3 % et + 6,6 %. Cependant, les nuitées britanniques diminuent légèrement (- 0,9 %). La clientèle étrangère réalise 11,3 % des nuitées, soit la plus faible part des régions de France métropolitaine.

Les nuitées françaises progressent

timidement (+ 0,7 % soit 42 230 nuitées supplémentaires).

En revanche, la région bénéficie de la 2^e plus forte part de clientèle d'affaires (57,1 % des nuitées) derrière les Hauts-de-France (62,1 %). La fréquentation de cette clientèle est stable par rapport à 2016.

En Loire-Atlantique, les nuitées diminuent de 1,4 %. Ce département représente 45 % de la fréquentation régionale. Elles diminuent également en Mayenne (- 9,9 %) mais progressent dans les autres départements, particulièrement en Maine-et-Loire et dans la Sarthe (respectivement + 5,2 % et + 5,1 %) (*figure 4*).

La fréquentation baisse fortement dans les hôtels de catégorie 1-2 étoiles (- 14,6 % contre - 2,8 % en France métropolitaine), en raison principalement d'une diminution de 9,1 % du nombre d'établissements de cette catégorie. Elle poursuit sa progression dans les hôtels 3 et 4-5 étoiles (*figure 5*).

La hausse de fréquentation est particulièrement forte en avril (+ 9,7 %). La fréquentation diminue en juillet et plus légèrement en août (respectivement - 4,4 % et - 0,3 %). La durée moyenne des séjours reste stable à 1,6 jour pour la clientèle française et 1,8 jour pour la clientèle étrangère. ■

Méthodologie

Les résultats s'appuient sur deux enquêtes mensuelles réalisées par l'Insee dans le cadre d'un partenariat avec la direction générale des entreprises (DGE) et les organismes régionaux chargés du tourisme. Elles permettent d'observer la fréquentation et la structure de la clientèle, notamment son origine géographique.

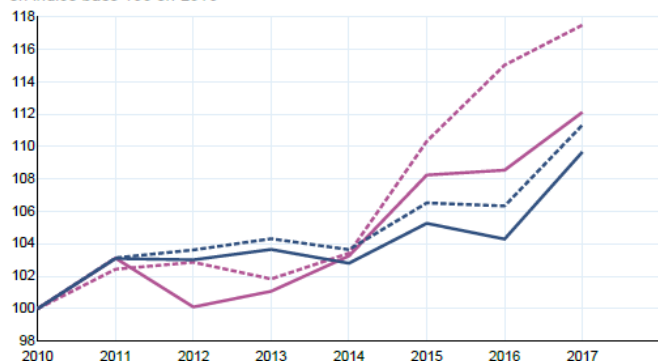
- **L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie** couvre un échantillon de 12 000 hôtels homologués (1 à 5 étoiles dans le nouveau classement hôtelier) et non homologués de chaînes de la France métropolitaine et des départements d'Outre-mer. Elle couvre les douze mois de l'année.
- **L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie de plein air** couvre un échantillon d'environ 6 000 terrains de camping, offrant au moins un emplacement de passage, classés ou non et situés en France métropolitaine. Elle couvre la saison d'été d'avril à septembre. Le mois d'avril est enquêté dans les campings depuis 2017, les données d'avril 2010 à 2016 ont été estimées.

Suite au changement de classification début 2014, les données de 2010 à 2013 ont été rétro-polées pour les deux types d'hébergement.

1 Évolution des nuitées dans les hôtels et les campings

— Nombre de nuitées - Pays de la Loire
 - - Nombre d'arrivées - Pays de la Loire
 — Nombre de nuitées - France métropolitaine
 - - Nombre d'arrivées - France métropolitaine

en indice base 100 en 2010



Note : données 2017 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que d'avril à septembre.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

2 Nombre de nuitées dans les campings par département

en %

	Nombre de nuitées dans les campings		Part de nuitées effectuées en 2017		
	2017 (en milliers)	Évolution 2017/2016	Évolution moyenne annuelle 2016/2011 (1)	par une clientèle étrangère	sur emplacements équipés
Loire-Atlantique	2 427	-3,9	1,8	14,1	58,0
Maine-et-Loire	650	5,3	2,8	43,9	42,0
Mayenne	97	8,2	0,5	18,1	34,9
Sarthe	309	1,8	1,5	33,0	27,8
Vendée	8 380	7,3	-0,1	16,2	67,5
Pays de la Loire	11 863	4,6	0,5	17,7	62,8
France métropolitaine	123 971	5,5	1,0	31,3	52,0

Note : données 2017 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que d'avril à septembre. De 2010 à 2016 le mois d'avril a été estimé pour toutes les régions (sauf en avril 2016 où les régions Hauts-de-France, Grand Est et Provence-Alpes-Côte d'Azur ont été enquêtées).

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de nuitées si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

3 Nombre de nuitées dans les campings selon la catégorie

	Nombre de nuitées en 2017 (en milliers)		Évolution 2017/2016 (en %)	
	Pays de la Loire	France métropolitaine	Pays de la Loire	France métropolitaine
1-2 étoiles	961	15 871	-12,4	-3,2
3-4-5 étoiles	10 660	102 398	6,6	8,0
Non classés	242	5 702	-2,6	-9,0
Total	11 863	123 971	4,6	5,5

Note : données 2017 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que d'avril à septembre. De 2010 à 2016 le mois d'avril a été estimé pour toutes les régions (sauf en avril 2016 où les régions Hauts-de-France, Grand Est et Provence-Alpes-Côte d'Azur ont été enquêtées).

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

4 Nombre de nuitées dans les hôtels par département

en %

	Nombre de nuitées dans les hôtels			Part de nuitées effectuées en 2017 par une clientèle étrangère
	2017 (en milliers)	Évolution 2017/2016	Évolution moyenne annuelle 2016/2011 (1)	
Loire-Atlantique	3 225	-1,4	2,5	12,0
Maine-et-Loire	1 297	5,2	0,1	12,0
Mayenne	301	-9,9	3,6	10,6
Sarthe	884	5,1	-0,4	14,0
Vendée	1 434	4,3	3,3	7,5
Pays de la Loire	7 140	1,2	1,9	11,3
France métropolitaine	209 934	4,9	-0,2	36,0

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de nuitées si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

5 Nombre de nuitées dans les hôtels selon la catégorie

	Nombre de nuitées en 2017 (en milliers)		Évolution 2017/2016 (en %)	
	Pays de la Loire	France métropolitaine	Pays de la Loire	France métropolitaine
1-2 étoiles	2 044	56 235	-14,6	-2,8
3 étoiles	2 999	78 477	6,3	4,7
4-5 étoiles	1 227	53 326	3,7	9,8
Non classés	869	21 896	32,6	17,0
Total	7 140	209 934	1,2	4,9

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

Pour en savoir plus

- Amonou D., Une saison touristique d'été soutenue par la clientèle étrangère, Insee Flash Pays de la Loire, n° 75, novembre 2017.

Transports

Forte progression des transports de marchandises et de voyageurs

En 2017, portée par le dynamisme économique et démographique des Pays de la Loire, l'activité des transports est très vigoureuse. Les flux augmentent pour les deux composantes du secteur (marchandises et voyageurs). Après 5 années de reculs consécutifs, les volumes acheminés sur les routes de la région se redressent tandis que l'augmentation des flux du port de Nantes Saint-Nazaire est la plus élevée depuis 19 ans. Les ventes de véhicules neufs croissent fortement. Les ménages se tournent davantage vers les motorisations essence et hybride qui sont désormais nettement majoritaires face au diesel. En relation avec la hausse du prix des carburants, la croissance de la circulation autoroutière ralentit. La fréquentation des bus et des tramways progresse dans les 8 plus grandes agglomérations de la région. Le trafic aéroportuaire continue à se développer fortement.

Denis Douillard, Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement des Pays de la Loire

Reprise du transport routier de marchandises, croissance historique des flux portuaires

En 2017, le transport routier de marchandises se redresse dans les Pays de la Loire (figure 2). Mesurés en tonnes-kilomètres, les flux du pavillon national sur les routes de la région augmentent de 6,6 %, néanmoins moins fortement qu'en France métropolitaine (+ 8,1 %). L'embellie des trafics intervient après 5 années de recul. Elle profite aux flux d'échanges avec les autres régions françaises (+ 7,6 % en entrées et + 6,5 % en sorties). La progression des flux internes est un peu moins forte (+ 5,5 %).

Tous pavillons confondus, le nombre de poids lourds comptabilisés aux péages autoroutiers de la région progresse de 5,5 % par rapport à 2016, soit la plus forte croissance depuis 2003.

En perte de vitesse de 2006 à 2015, le port de Nantes Saint-Nazaire enregistre en 2017 une hausse de 17,2 % de son activité, la plus élevée depuis 1998. Les flux du 5^e port français s'élèvent à 29,9 millions de tonnes (Mt). L'essentiel des gains de trafic se porte sur les produits énergétiques, à savoir le pétrole brut (+ 13 % à 9,5 Mt), les hydrocarbures raffinés (+ 18 % à 6,2 Mt), le gaz naturel (+ 50 % à 3,3 Mt) et le charbon (+ 216 % à 1,8 Mt). L'importation de charbon a fortement augmenté car, après deux années à faible niveau dues à d'importantes opérations de maintenance, la centrale thermique EDF de Cordemais a été fortement sollicitée en 2017 pour répondre aux besoins régionaux en électricité.

Forte augmentation des ventes de véhicules neufs

En 2017, 89 200 voitures particulières neuves sont immatriculées dans les Pays

de la Loire. La croissance des ventes (+ 7,7 % par rapport à 2016) est la plus élevée des 8 dernières années (figure 3). Les immatriculations progressent dans les 5 départements de la région, comme en 2015 et 2016 (figure 4). Le marché est soutenu par les personnes morales (État, collectivités territoriales, établissements publics, sociétés, associations, etc.) dont les achats de voitures neuves augmentent de 13,1 % par rapport à 2016. La croissance des acquisitions d'automobiles par les personnes physiques (ménages et entreprises individuelles) est 3 fois plus faible (+ 3,8 %).

En 2017, après 18 années de suprématie du diesel, les motorisations alternatives deviennent nettement majoritaires parmi les ventes de voitures neuves (54,1 %). Le développement des modèles essence se poursuit (+ 14,4 %), principalement en raison de la réduction de l'attrait fiscal du gazole. Les voitures hybrides représentent 4,4 % des ventes de voitures neuves, elles augmentent de 46,1 %. Les modèles électriques rassemblent 1,5 % des ventes, ils se replient en revanche de 2,1 %. Les immatriculations de voitures diesel diminuent pour la 6^e année d'affilée (- 0,6 % en 2017).

Le marché des autres catégories de véhicules est en forte croissance (figure 4). Les achats de véhicules utilitaires légers augmentent de 6,5 %, après + 7,2 % en 2016. Au sein des véhicules industriels dont les immatriculations progressent de 10,4 % en 2017, 2 541 tracteurs routiers neufs sont vendus dans la région (+ 6,4 % par rapport à 2016), retrouvant le record de 2008.

En moyenne annuelle, le prix des carburants augmente pour la 1^{re} fois depuis 5 ans (+ 10 % en 2017), freinant la croissance de la circulation routière. Sur les autoroutes de la région, les flux de véhicules légers progressent de 1,4 % par

rapport à 2016, soit 3 fois moins que l'année précédente.

Poursuite du dynamisme des transports collectifs

Les réseaux de transport public urbain enregistrent 233 millions de voyages en 2017. Cette fréquentation supérieure de 2,4 % à celle de l'année précédente, marque une accélération après la hausse de 1,4 % de 2016. Pour la 4^e année consécutive, le recours aux transports collectifs progresse dans chacune des 8 plus grandes agglomérations ligériennes. En 2017, avec la hausse du prix des carburants automobiles et des déplacements domicile-travail, les 8 réseaux battent leur record de fréquentation.

En 2017, 5,5 millions de passagers sont recensés dans les aéroports de la région (+ 14,5 % par rapport à 2016) (figure 5). Parmi eux, 99 % d'entre eux transitent par Nantes Atlantique, 9^e aéroport français, dont la fréquentation a doublé en 10 ans. Ininterrompue depuis 2009 (figure 6), la croissance du trafic aérien ligérien est en 2017 supérieure de 9 points à celle observée en France métropolitaine et le double des aéroports de l'Union européenne (+ 7,7 %). Elle est portée, comme les années précédentes, par les lignes à bas coût. Leur fréquentation progresse d'un quart par rapport à 2016. Elles représentent désormais 53 % du trafic de l'aéroport de Nantes, 22 points de plus que dans les autres plates-formes métropolitaines. ■

1 Transport de marchandises par la route

Pays de la Loire	2017 (p) (millions de tonnes - kilomètres)	Évolution annuelle moyenne 2017/2014 (en %) (1)
Entrées dans la région	7 028	-2,3
Sorties de la région	7 018	-1,9
Intérieur de la région	6 371	6,2

p : données provisoires.

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le transport de marchandises si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

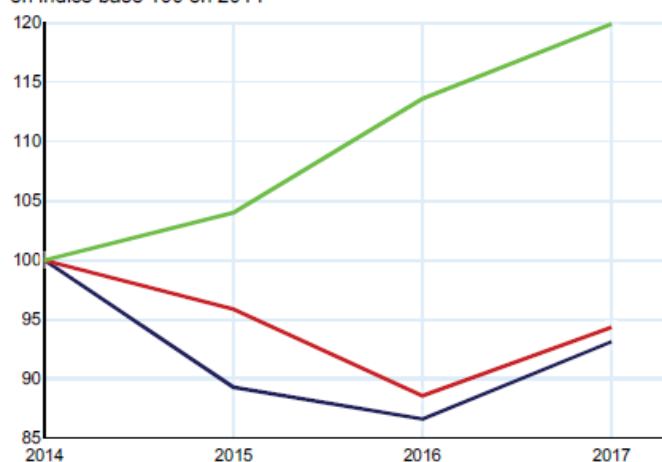
Champ : France métropolitaine hors Corse. Données hors transport international.

Source : SDES, Enquête Transport routier de marchandises.

2 Évolution du transport routier de marchandises dans les Pays de la Loire

■ Entrées dans la région
■ Sorties de la région
■ Intérieur de la région

en indice base 100 en 2014



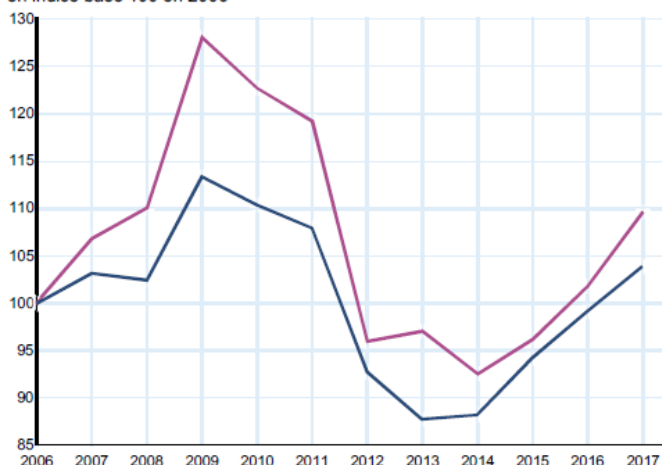
Champ : hors transport international.

Source : SDES, Enquête Transport routier de marchandises.

3 Évolution du nombre d'immatriculations de véhicules particuliers neufs

■ Pays de la Loire ■ France métropolitaine

en indice base 100 en 2006



Note : données brutes.

Source : SDES, Fichier central des automobiles, SIDIV.

4 Immatriculations de véhicules neufs

	Véhicules particuliers		Véhicules utilitaires légers (1)		Véhicules industriels à moteur (2)		Ensemble immatriculations (3)	
	2017 (nombre)	Évolution 2017/2016 (en %)	2017 (nombre)	Évolution 2017/2016 (en %)	2017 (nombre)	Évolution 2017/2016 (en %)	2017 (nombre)	Évolution 2017/2016 (en %)
Loire-Atlantique	33 896	10,0	10 828	6,6	1 415	23,4	46 291	9,8
Maine-et-Loire	17 490	11,7	5 246	5,2	972	21,5	23 753	10,5
Mayenne	6 264	2,7	1 676	13,0	483	22,6	8 432	5,6
Sarthe	14 251	5,7	2 945	-2,4	516	-1,3	17 735	4,0
Vendée	17 297	3,1	4 523	11,8	734	-15,5	22 604	4,0
Pays de la Loire	89 198	7,7	25 218	6,5	4 120	10,4	118 815	7,6
France métropolitaine	2 079 511	4,8	436 929	7,1	51 756	6,9	2 574 534	5,2

Note : données brutes.

(1) : camionnettes et véhicules automoteurs spécialisés <= 3,5 t de PTAC.

(2) : camions, véhicules automoteurs spécialisés > 3,5 t de PTAC et tracteurs routiers.

(3) : y compris immatriculations de transports en commun.

Source : SDES, SIDIV.

5 Passagers des aéroports

	Pays de la Loire			France métropolitaine	
	Passagers 2017 (nombre)	Évolution 2017/2016 (en %)	Évolution annuelle moyenne 2016/2011 (en %) (1)	Évolution 2017/2016 (en %)	Évolution annuelle moyenne 2016/2011 (en %) (1)
Lignes nationales	2 477 068	8,6	7,1	3,4	1,0
Lignes internationales	2 991 068	20,7	9,6	6,8	3,5
Transit	56 240	-15,6	-5,5	-12,3	-7,6
Total	5 524 376	14,5	8,1	5,8	2,7
dont lignes à bas coût (low cost)	2 947 537	24,8	27,3	11,3	10,5
Part des lignes à bas coût (low cost) (en %)	53,4	///	///	///	///

Note : données brutes.

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le trafic passager si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

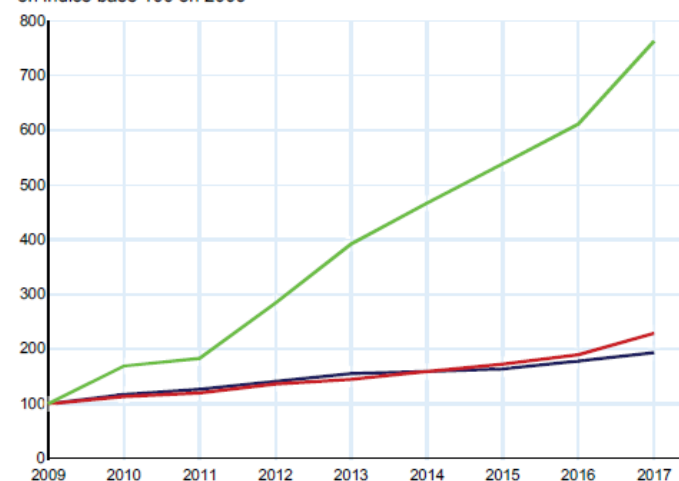
/// : absence de donnée due à la nature des choses.

Source : Union des aéroports français.

6 Évolution du nombre de passagers des aéroports dans les Pays de la Loire

■ National ■ International ■ Low cost

en indice base 100 en 2009



Source : Union des aéroports français.

Agriculture

Des embellies fragiles et éphémères

En 2017, les rendements en céréales s'améliorent, mais les récoltes mondiales importantes pèsent sur les cours. L'abondance de l'offre légumière engendre des chutes de prix et des crises conjoncturelles. En viticulture, le millésime 2017 est réduit en volume mais excellent en qualité. La forte demande mondiale en matières grasses fait exploser les cours du beurre et, par ricochet, les prix du lait à la production se redressent. En porc, l'embellie de 2016 se poursuit début 2017, suivie d'une érosion régulière des prix. Le marché des bovins est contrasté entre celui des femelles, en difficulté, et celui des mâles, très porteur. Épargnée par la crise du fipronil, la production française d'œufs profite de la forte demande européenne.

Olivier Jean, Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

Grandes cultures : un bilan en demi-teinte

En matière de rendements, pour la région, 2017 restera une bonne année pour les céréales à paille (blé, orge d'hiver, avoine) et le maïs, et surtout une année record en colza et tournesol (*figure 1*). La demande en céréales et oléagineux est dynamique. Cependant, les cours des graines restent à des niveaux sensiblement inférieurs aux prix quinquennaux, en raison de l'offre pléthorique et de la hausse de l'euro par rapport au dollar.

La fin de campagne 2016-2017 est laborieuse en pommes mais satisfaisante en poires. Le début de campagne 2017-2018 se caractérise par une bonne tenue des prix. Avec des productions importantes obligeant parfois les opérateurs à des destructions de cultures, l'activité légumière est marquée par des crises conjoncturelles en poireau primeur, mâche, concombre, melon, tomate et salade.

Les vendanges sont précoces, exceptionnelles qualitativement mais en baisse quantitativement. Compte tenu de stocks 2016 déjà faibles, les ventes se négocient à des prix élevés.

Flambée des cours du beurre

Au premier semestre, le prix peu incitatif et les trésoreries affectées par deux années de crise freinent la production de lait. L'atonie de la demande en poudre de lait et des stocks considérables engendrent une chute des prix jusqu'au niveau d'intervention. Les industriels diminuent alors leur fabrication de poudre de lait et de son coproduit, le beurre. *A contrario*, le dynamisme du marché des fromages pousse les producteurs à privilégier la transformation de lait en fromage, plus

lucrative, au détriment de celle en beurre-poudre de lait. La très forte demande mondiale en matières grasses génère alors une pénurie de beurre et une flambée des cours. Par ricochet, les prix du lait à la production s'améliorent (*figure 2*). Au troisième trimestre, stimulées par une meilleure rémunération, les productions européenne et française reprennent. La collecte régionale annuelle est légèrement inférieure à celle de 2016.

Porc : une embellie de courte durée

L'amélioration observée depuis mi-2016 se poursuit au premier trimestre 2017 sous l'impulsion d'une demande encore assidue à l'export. La Chine, dont la production augmente à nouveau, ralentit ses achats de porc. Au deuxième semestre, le ralentissement progressif des exportations et le manque de dynamisme de la consommation intérieure ne peuvent pas absorber l'offre à nouveau croissante de fin d'année. Ceci pèse sur les cours jusqu'à atteindre un prix plancher. Ce repli régulier est toutefois compensé par la bonne tenue des cours au premier trimestre. Au final, le prix moyen annuel dépasse de 6 % celui de 2016 (*figure 3*). Malgré un prix de l'aliment stable, la baisse du prix du porc au second semestre ampute la marge des éleveurs. En seconde partie d'année, le point d'équilibre n'est plus assuré dans de nombreuses exploitations porcines. Les tonnages régionaux d'animaux abattus reculent de 2,3 % en 2017.

Un marché contrasté pour les bovins femelles, porteur pour les mâles

Après un engorgement du marché en 2016, les abattages de vaches laitières diminuent, engendrant une hausse des prix. À

l'inverse, l'afflux de vaches allaitantes dans les abattoirs, face à une demande peu intéressée, entraîne un tassement des cotations en fin d'année.

Ce marché des bovins femelles, dissymétrique, tranche avec celui des bovins mâles, très porteur. Les cotations des jeunes bovins atteignent un très haut niveau en raison d'une offre modérée et d'une demande à l'export redevenue dynamique. Avec une consommation en berne, les abattages régionaux et nationaux des veaux de boucherie se replient. Les prix sont inférieurs à ceux de 2016.

L'œuf français profite de la crise du fipronil

En 2017, la production d'œufs de consommation croît, mais insuffisamment pour satisfaire la forte demande européenne pour les œufs français épargnés par la crise du fipronil. Sur l'année, l'indice des prix à la production progresse de 37 %.

Les abattages régionaux de poulets progressent, tandis que ceux de dindes, canards gras, et pintades sont en net recul. Le prix à la production des volailles et la consommation des ménages diminuent. La filière lapins reste morose : volumes abattus et consommation poursuivent leur repli. Des problèmes sanitaires persistent, occasionnant pertes et surcoûts de vaccination pour les producteurs.

En 2017, la moyenne annuelle de l'indice du prix d'achat des moyens agricoles augmente de 1 %, portée par la hausse du poste énergie (*figure 4*). ■

Pour en savoir plus

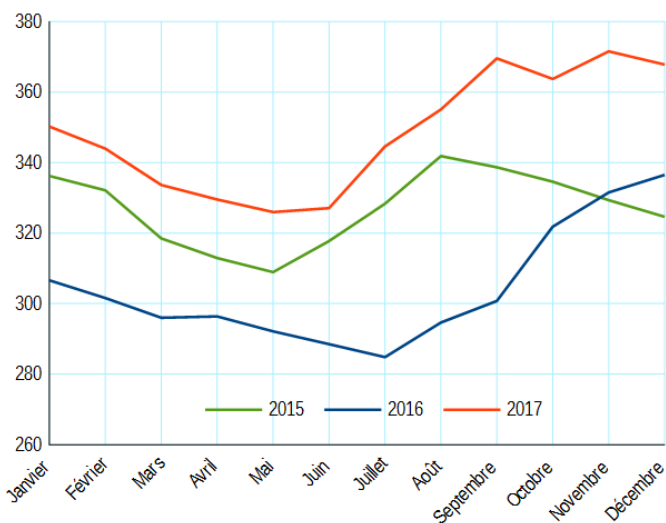
- « Bilan de l'année agricole 2017 », DRAAF des Pays de la Loire, mars 2018.

1 Grandes cultures : surfaces, rendements et productions dans les Pays de la Loire en 2017 et évolutions

	Surface (en ha)	Évolution par rapport à la moyenne 2012-2016 (en %)	Rendement (en q/ha)	Évolution par rapport à la moyenne 2012-2016 (en %)	Production (en milliers de quintaux)	Évolution par rapport à la moyenne 2012-2016 (en %)
Céréales (691 490 ha) dont :						
Blé tendre	391 040	2	72	3	28 155	5
Orge d'hiver	70 970	19	67	2	4 755	22
Orge de printemps	5 800	6	50	-7	290	-1
Triticale	34 780	-31	61	4	2 122	-29
Blé dur	33 030	13	65	2	2 417	15
Avoine	6 730	31	62	14	417	50
Mais grain	119 110	-17	94	9	11 196	-9
Oléoprotéagineux (134 670 ha) dont :						
Colza	80 210	21	39	17	3 128	42
Tournesol	29 230	-4	31	27	906	22
Pois protéagineux	12 610	50	38	0	479	50
Mais fourrage	261 560	-4	127	3	33 218	-2

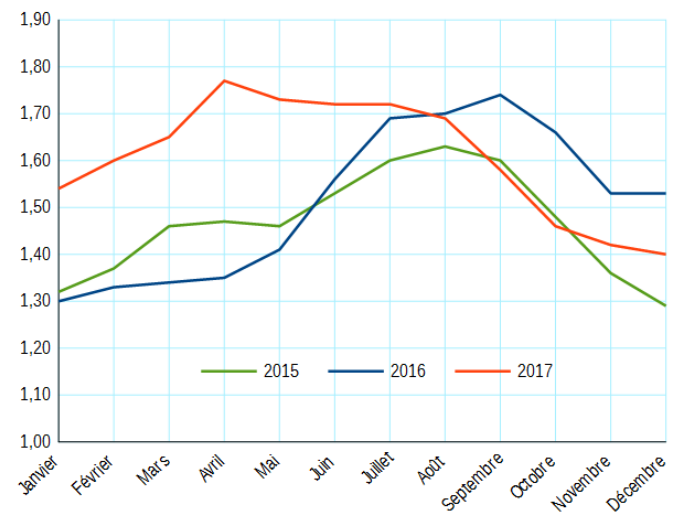
Sources : Agreste, Statistique agricole annuelle provisoire ; FranceAgriMer Pays de la Loire.

2 Prix du lait de vache dans les Pays de la Loire (en euros/1000L, primes comprises, retenues et taxes déduites)



Source : Enquête Mensuelle Laitière SSP - FranceAgriMer.

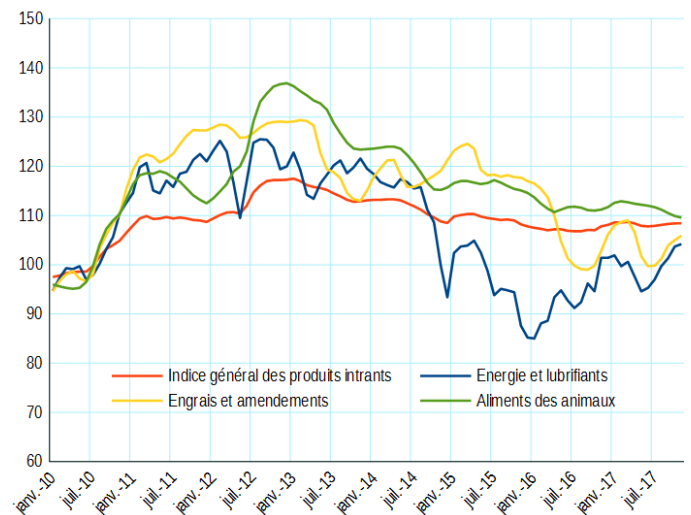
3 Cotation régionale des porcs charcutiers (en euros/kg de carcasse)



Note : taux de muscle des pièces d'au moins 60 %.

Source : Cotation FranceAgriMer - Région Ouest (commission de Nantes).

4 Prix des intrants (base 100 en 2010)



Note : l'indice moyen de l'année 2010 est égale à 100.

Sources : Insee ; Agreste.

Commerce extérieur

Augmentation des échanges commerciaux, tirés par les importations

En 2017, le commerce extérieur des Pays de la Loire est dynamique (+ 9,0 %), plaçant les Pays de la Loire au 9^e rang des régions métropolitaines. La balance commerciale enregistre un déficit structurel de 6,3 milliards d'euros. Malgré le dynamisme économique de la région, ses filières d'excellence et la présence du 5^e port de commerce français, la progression des exportations est inférieure à la moyenne nationale. En Maine-et-Loire, les exportations ralentissent après trois années d'augmentation, tandis qu'elles progressent nettement en Loire-Atlantique. Les importations augmentent fortement du fait de la montée en charge des activités du terminal de Donges. Les pays d'Europe sont les partenaires privilégiés de la région.

Françoise Lincy, Pierre Séjourné, Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi des Pays de la Loire

En 2017, dans les Pays de la Loire, les échanges commerciaux avec l'international augmentent fortement (+ 9,0 % contre + 5,8 % au niveau national) pour atteindre 44,1 milliards d'euros. La région se classe au 9^e rang de France métropolitaine. Les échanges ligériens représentent 4,4 % des échanges nationaux, légèrement en deçà de la part du PIB de la région (5,1 %).

Après plusieurs années de réduction, le déficit de la balance commerciale augmente en 2017 pour s'établir à 6,3 milliards d'euros (figure 1), soit 8,3 % du déficit national. La Loire-Atlantique et le Maine-et-Loire sont les principaux départements exportateurs et importateurs de la région (figure 2). En 2017, ils participent respectivement à 47 % et 22 % des échanges de la région.

Augmentation des exportations

Avec 18,9 milliards d'euros en 2017, la région participe à 4,1 % des exportations françaises, une part similaire à celles de Bourgogne-Franche-Comté et Centre-Val de Loire. La croissance des exportations se poursuit à l'image de 2016 (+ 3,9 % en 2017). Elle est inférieure à la moyenne nationale (+ 4,5 %) malgré le dynamisme économique de la région, ses filières d'excellence et la présence du 5^e port de commerce français. Les exportations progressent nettement en Loire-Atlantique, tandis qu'elles ralentissent en Maine-et-Loire, après trois années d'augmentation.

Les exportations des équipements destinés à la construction automobile baissent (- 20,8 % pour atteindre 843 millions d'euros) (figure 3). Toutefois, après deux années de repli, les ventes de machines industrielles et agricoles repartent à la hausse (+ 13,5 %), tirées par la demande internationale. Les équipementiers automobiles et les fabricants de machines industrielles évoquent un regain d'activité en fin d'exercice avec une demande

davantage soutenue à l'international, mais aussi en France. Plusieurs acteurs de l'international sont présents dans la région dont Manitou, Nov-Blm, Claas, Kuhn, Bucher Vaslin, Serap, etc.

Dans les Pays de la Loire, les exportations dépendent beaucoup de la filière des matériels de transport dont les montants des contrats oscillent fortement d'une année sur l'autre (22 % des exportations en 2017). En 2017, les exportations des matériels de transport s'élèvent à 4,2 milliards d'euros, contre 4,6 milliards en 2016. La construction navale (STX, Ocea, Beneteau, etc.) dispose de carnets de commandes garnis, permettant d'envisager au moins un milliard d'euros d'exportations par an sur les quatre prochaines années.

L'agroalimentaire enregistre une seconde année difficile. Les exportations des industries agroalimentaires diminuent en 2017 (- 1,2 %). Le secteur agricole est le 3^e poste d'exportation (2,8 milliards d'euros, soit 4,7 % des exportations de la région), essentiellement depuis la Loire-Atlantique et le Maine-et-Loire. Outre des conditions climatiques peu propices en 2017 (gel et sécheresse), les effets de compétitivité jouent défavorablement : volatilité des prix, crise du beurre et dépréciation du dollar américain. Le secteur du vin souffre d'une série de récoltes faibles en volume, quoique d'excellente qualité, mais compensée par des prix en hausse et une demande stable aux États-Unis et au Royaume-Uni.

Forte hausse des importations de gaz et de pétrole

En 2017, les importations atteignent 25,2 milliards d'euros. Ce bond (+ 13,1 %) s'explique essentiellement par la hausse de 48,6 % des importations de gaz et de pétrole du terminal de Donges, 3^e terminal pétrolier de France. Suite aux arrêts techniques du terminal en 2015 et

poussées par la hausse du marché gazier, les activités de la plateforme de Donges sont montées en charge. Les importations de biens d'équipements (+ 9,9 %) et de matériels de transport (+ 14,1 %) sont également dynamiques et traduisent un regain général d'activité dont les effets devraient encore se faire sentir en 2018.

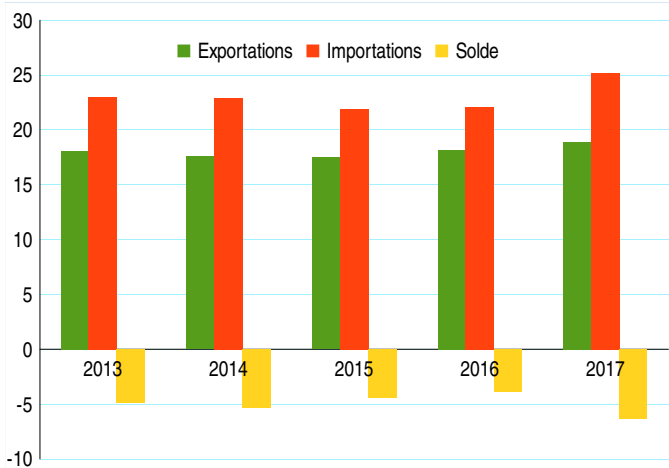
Les importations du secteur du textile, de l'habillement et des chaussures, et du secteur des autres produits industriels (bois, papier, produits pharmaceutiques et manufactures diverses) restent stables.

Des échanges fortement centrés sur l'Europe

En 2017, 76 % des exportations ligériennes sont à destination de l'Europe (y compris hors Union européenne) (figure 4), contre 66 % au niveau national. Les principaux partenaires sont l'Allemagne, le Royaume-Uni, l'Espagne, la Belgique et l'Italie. En revanche, les Pays de la Loire profitent moins du dynamisme des économies émergentes. L'Asie (dont l'Inde et la Chine) est le 2^e partenaire pour les exportations (8,2 % contre 13,8 % pour la France). L'Afrique représente 6,4 % des exportations de la région (5,5 % au niveau national). En 2017, les États-Unis sont à la 7^e place, un rang en-dessous de 2015 ; l'année passée, la livraison du paquebot « Harmony of the seas » les avait placés à la 2^e place des pays clients.

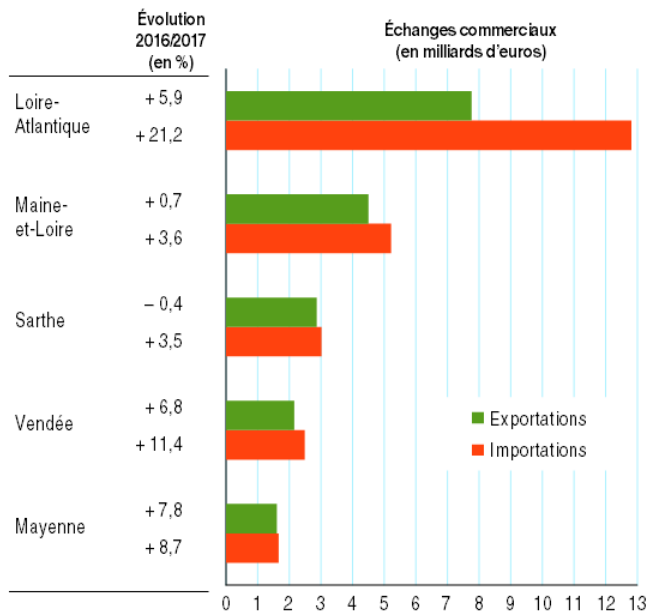
Les importations des Pays de la Loire proviennent principalement de l'Union européenne (14,2 milliards d'euros, soit 56,2 % des importations régionales). La part des importations en provenance de l'Asie reste stable. La Chine est le 3^e pays fournisseur de la région (7,7 % des importations). Les importations de Russie repartent à la hausse, après plusieurs années de baisse, plaçant le pays en 7^e position (11^e en 2016). ■

1 Balance commerciale des Pays de la Loire entre 2013 et 2017 (en milliards d'euros)



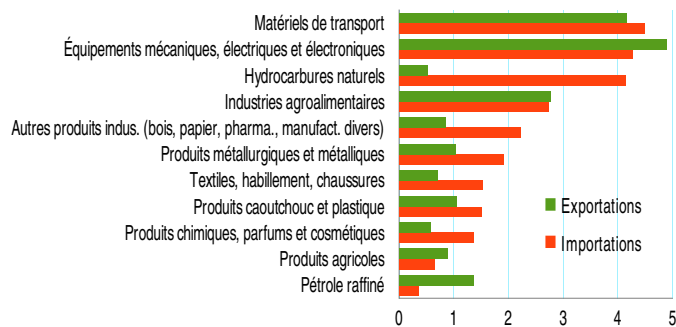
Champ : données brutes CAF/FAB hors matériels militaires.
Source : Douane.

2 Échanges commerciaux des Pays de la Loire par département en 2017 (en milliards d'euros)



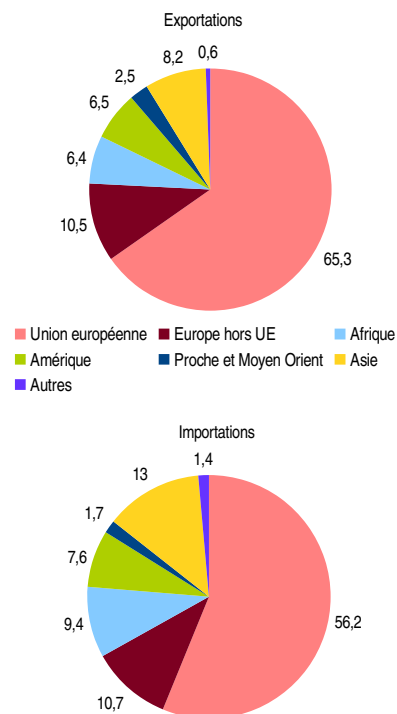
Champ : données brutes CAF/FAB hors matériels militaires.
Source : Douane.

3 Échanges commerciaux des Pays de la Loire en 2017 par secteur (en milliards d'euros)



Champ : données brutes CAF/FAB hors matériels militaires.
Source : Douane.

4 Échanges commerciaux des Pays de la Loire en 2017 par zone partenaire (en %)



Champ : données brutes CAF/FAB hors matériels militaires.
Source : Douane.

Définitions

CAF/FAB :

Les importations sont recensées d'après leur valeur en douane sur la base des factures CAF (coût, assurance, fret) ; au prix du produit lui-même, sont ajoutés les frais de transport et d'assurance nécessaires à son acheminement sur le territoire. Les exportations sont recensées d'après leur valeur en douane sur la base des factures FAB (franco à bord), c'est-à-dire, frais de transport jusqu'au passage en douane inclus.

Crédits

Hausse des encours de crédits en 2017

En 2017, les encours de crédits progressent de 5,0 % dans les Pays de la Loire, comme en France métropolitaine. Globalement, tous les types de crédits augmentent. Les crédits immobiliers connaissent la plus forte hausse, et plus particulièrement en Loire-Atlantique et en Vendée. Fin 2017, ils représentent 61,2 % du total des encours régionaux.

Frédéric Boissier, Banque de France

Fin 2017, les encours de crédits distribués à la clientèle non financière dans les Pays de la Loire augmentent sensiblement par rapport à fin 2016. Les crédits s'accroissent en volume de 4,9 milliards d'euros, soit une hausse de 5,0 % sur un an pour atteindre désormais 101,7 milliards d'euros. Au niveau national, la tendance est identique.

Les Pays de la Loire se maintiennent ainsi au 8^e rang des régions, devant la Bretagne (94,5 milliards d'euros) et derrière Provence - Alpes - Côte d'Azur (128,4 milliards d'euros).

Les encours en France de province, hors Île-de-France, progressent plus rapidement (+ 5,9 % sur la même période). La part des encours distribués dans les Pays de la Loire se maintient à 7,7 % du total des encours distribués en France de province.

Des crédits immobiliers dynamiques mais moins qu'au niveau national

Les crédits immobiliers (ou crédits à l'habitat) restent le principal compartiment en volume : ils représentent 61,2 % du total des encours dans la région (*figure 1*). Ils progressent de 5,6 % sur un an (*figure 2*). La situation en France paraît plus dynamique encore, avec une augmentation de 6,6 %. Mais comparée à la province (74,7 % des encours), la part de marché de la région se maintient à 7,6 % de la France de province, contre 7,7 % un an plus tôt.

Avec 29,1 milliards d'euros d'encours à fin 2017, soit 28,6 % du total des encours distribués, les crédits à l'équipement progressent de 4,5 %, soutenus en grande partie par les crédits distribués aux entreprises (sociétés non financières). Cette progression apparaît un peu moins vigoureuse que pour la France de province (76,6 % des encours), qui affiche une évolution de + 5,3 % dans l'ensemble. Troisième principale composante, les crédits de trésorerie progressent de 400 millions d'euros sur l'année, soit une évolution de + 4,6 %. La tendance est plus modeste au niveau national (+ 2,8 %) mais plus prononcée en province (+ 6,2 %). À travers la distribution de crédits de trésorerie, les banques accompagnent notamment le financement des besoins en fonds de roulement des entreprises ainsi que la consommation des ménages.

Vendée et Loire-Atlantique, les plus dynamiques pour les crédits à l'habitat

La ventilation selon les départements fait apparaître le poids prépondérant de la Loire-Atlantique. Ainsi, avec 43,9 milliards d'euros fin décembre 2017, ce département représente 43,1 % du total des encours de crédits, suivi par le Maine-et-Loire (19,1 %), la Vendée (17,6 %), la Sarthe (12,0 %) et enfin la Mayenne (8,1 %). Cette ventilation du poids des départements au sein des Pays de la Loire est sensiblement équivalente à celle observée fin décembre 2016 (*figure 3*).

En Loire-Atlantique, les encours de crédits progressent de façon homogène. Ainsi, les crédits à l'habitat, les crédits à l'équipement et les crédits de trésorerie varient respectivement de + 5,7 %, + 5,5 % et + 5,3 %.

La tendance en Maine-et-Loire, est également positive mais plus nuancée : les crédits à l'habitat progressent de 5,0 %, tandis que les crédits d'équipement et de trésorerie augmentent respectivement de 3,4 % et 4,8 %.

En Vendée, les crédits à l'habitat affichent un dynamisme supérieur à la région, à + 7,0 % fin décembre 2017. Avec les encours de crédits à l'équipement et de trésorerie qui progressent de 3,9 % chacun, le département affiche un rythme global de + 5,6 %.

Dans la Sarthe, les encours de crédits progressent à une allure plus modérée : + 3,9 %. Bien que les crédits immobiliers progressent de 4,5 %, la demande de crédits de trésorerie est moins soutenue (+ 1,7 %).

En Mayenne, la tendance est analogue à la moyenne régionale, avec une progression d'ensemble de 4,9 %, soutenue par le dynamisme général des crédits à l'habitat (+ 4,7 %). En revanche, les crédits de trésorerie sont davantage sollicités puisque les encours ressortent en hausse de 5,9 %.

Méthodologie

La centralisation financière des dépôts et crédits recense, sur une base conventionnelle, les opérations traitées par environ 300 banques adhérentes à la Fédération bancaire française, pour le compte de leur clientèle non financière (résidente et non résidente), c'est-à-dire les entreprises y compris individuelles, les particuliers, les entreprises d'assurance, les administrations publiques et privées, qu'elles soient résidentes ou non résidentes. Ne participent à cette centralisation ni les sociétés financières, ni les institutions financières spécialisées.

La centralisation est élaborée en fonction de l'implantation géographique des guichets ayant traité les opérations et est agrégée par département de la France métropolitaine. Certaines variations des données peuvent refléter les modifications affectant les réseaux bancaires.

Pour en savoir plus

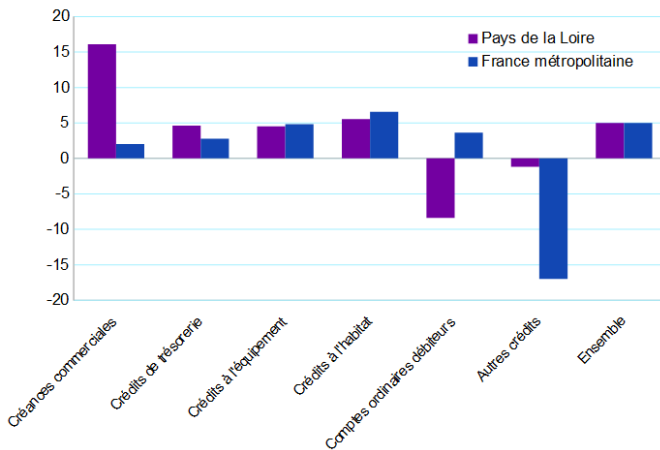
- Site internet de la Banque de France : <https://www.banque-france.fr/statistiques/credit/credit/credits-dans-les-regions-francaises>.

1 Répartition des encours de crédits dans les Pays de la Loire et en France métropolitaine en 2017 (en %)



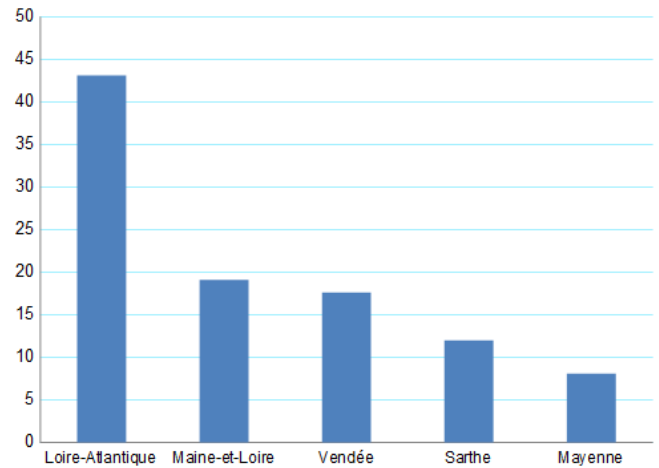
Source : Banque de France - Les crédits en régions - décembre 2017.

2 Évolution des encours de crédits entre décembre 2016 et décembre 2017 dans les Pays de la Loire et en France métropolitaine (en %)



Source : Banque de France - Les crédits en régions - décembre 2016 et décembre 2017.

3 Répartition départementale des encours de crédits dans les Pays de la Loire en décembre 2017 (en %)



Source : Banque de France - Les crédits en régions - décembre 2017.

Définitions

Activité partielle / Chômage partiel

Lorsqu'une entreprise réduit son activité au-dessous de l'horaire légal ou arrête momentanément tout ou partie de son activité et qu'elle n'entend pas rompre les contrats de travail qui la lient à ses salariés, elle peut avoir recours au chômage partiel. Le système d'indemnisation du chômage partiel permet de gérer une baisse d'activité ponctuelle, limitée dans le temps et ayant pour cadre l'année civile.

Arrivées ou séjours

Nombre de clients différents qui séjournent une ou plusieurs nuits consécutives dans un même hôtel.

CAF / FAB

Les importations sont recensées d'après leur valeur en douane sur la base des factures CAF (coût, assurance, fret) ; au prix du produit lui-même, sont ajoutés les frais de transport et d'assurance nécessaires à son acheminement sur le territoire. Les exportations sont recensées d'après leur valeur en douane sur la base des factures FAB (franco à bord), c'est-à-dire, frais de transport jusqu'au passage en douane inclus.

Catégories de demandeurs d'emploi établies par Pôle emploi

La publication des effectifs de demandeurs d'emploi inscrits se fait selon les catégories statistiques suivantes :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. plus de 78 heures au cours du mois) ;
- catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi. Ils peuvent être en stage ou formation, en maladie, en contrat de sécurisation professionnelle (CSP).
- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple, bénéficiaires de contrats aidés, créateurs d'entreprise).

Cessation d'entreprise

Il s'agit de l'arrêt total de l'activité économique de l'entreprise.

Il ne faut pas confondre la notion de défaillance avec la notion plus large de cessation. Les liquidations qui font suite à une défaillance ne représentent qu'une partie, variable avec le temps et le secteur d'activité, de l'ensemble des cessations.

Chômeur (BIT)

En application de la définition internationale adoptée en 1982 par le Bureau international du travail (BIT), un chômeur est une personne en âge de travailler (15 ans ou plus) qui répond simultanément à trois conditions :

- être sans emploi, c'est-à-dire ne pas avoir travaillé au moins une heure durant une semaine de référence ;
- être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours ;
- avoir cherché activement un emploi dans le mois précédent ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de trois mois.

Remarque : Un chômeur au sens du BIT n'est pas forcément inscrit à Pôle emploi (et inversement).

Contrat d'apprentissage

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail qui a pour but de donner à des jeunes travailleurs ayant satisfait à l'obligation scolaire une formation générale, théorique et pratique, en vue de l'obtention d'une qualification professionnelle sanctionnée par un diplôme de l'enseignement professionnel ou technologique, un titre d'ingénieur ou un titre répertorié. L'apprentissage repose sur le principe de l'alternance entre enseignement théorique en centre de formation d'apprentis (CFA) ou en établissement de formation et enseignement du métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

La durée du contrat varie de 1 à 3 ans en fonction du type de profession et de la qualification préparée. Tout jeune âgé de 16 à 25 ans peut entrer en apprentissage. La rémunération, est comprise entre 25 % du Smic et 78 % du Smic ou du minimum conventionnel (retenir le plus élevé des deux). Elle varie selon l'âge du jeune en apprentissage et sa progression dans le ou les cycles de formation.

Tout employeur du secteur privé, y compris les associations, peut embaucher un apprenti s'il déclare prendre les mesures nécessaires à l'organisation de l'apprentissage : le suivi, obligatoire, par un maître d'apprentissage, notamment. Les cotisations sociales sont prises en charge par l'État totalement ou partiellement. Les contrats d'apprentissage ouvrent droit à une indemnité compensatrice forfaitaire (montant minimal de 1 000 euros par année de contrat), versée à l'employeur par le conseil régional. En outre, les entreprises ont droit à un crédit d'impôt (1 600 euros par apprenti et par an, voire 2 200 euros dans certains cas).

Contrat d'insertion dans la vie sociale / CIVIS

Le contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS), dans son volet « accompagnement vers l'emploi » a été mis en œuvre en 2005. Il s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans faiblement qualifiés et rencontrant des difficultés particulières d'insertion professionnelle. Il a pour objectif d'organiser les actions nécessaires à la réalisation de leur projet d'insertion dans un emploi durable. Ce contrat est conclu avec les

missions locales ou les permanences d'accueil, d'information et d'orientation (PAIO). Sa durée est d'un an renouvelable. Les titulaires d'un CIVIS âgés d'au moins 18 ans peuvent bénéficier d'un soutien de l'État sous la forme d'une allocation versée pendant les périodes durant lesquelles ils ne perçoivent ni une rémunération au titre d'un emploi ou d'un stage, ni une autre allocation.

Pour les jeunes en cours d'accompagnement CIVIS au 31 décembre 2016, le CIVIS continue de produire ses effets jusqu'à son terme. En revanche, les CIVIS en cours en 2017 ne pourront pas faire l'objet d'un renouvellement. À ce stade, le conseiller mission locale peut donner le choix au jeune entre poursuivre le CIVIS ou y mettre un terme pour commencer un nouvel accompagnement PACEA (*voir définition*).

Contrat unique d'insertion / CUI

Entré en vigueur le 1^{er} janvier 2010 en France métropolitaine, le contrat unique d'insertion a depuis été rendu accessible dans les départements d'Outre-mer.

Il a pour objet de faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles d'accès à l'emploi. Il se décline sous deux formes :

- le CUI - Contrat Initiative Emploi (CUI-CIE), s'adresse aux employeurs du secteur marchand et ouvre droit à une aide financière sans exonération spécifique de cotisations sociales ;

- le CUI - Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CUI-CAE), s'adresse aux employeurs du secteur non marchand et ouvre droit à une aide financière et à une exonération spécifique de cotisations sociales.

Correction des variations saisonnières / CVS / Désaisonnalisation

L'évolution d'une série statistique peut en général se décomposer en effets de trois facteurs : une tendance, une composante saisonnière et une composante irrégulière. La correction des variations saisonnières est une technique que les statisticiens emploient pour éliminer l'effet des fluctuations saisonnières normales sur les données, de manière à en faire ressortir les tendances fondamentales (tendance et composante irrégulière).

Ainsi, par exemple, le taux de chômage désaisonnalisé supprime les variations dues au profil saisonnier habituel d'embauche pendant l'été et de mise à pied pendant l'hiver dans des secteurs d'activité comme l'agriculture et la construction.

Création d'entreprise / Réactivation d'entreprise

La statistique mensuelle des créations d'entreprises est constituée à partir des informations du répertoire national des entreprises et des établissements (Sirene).

Depuis le 1^{er} janvier 2007, la notion de création d'entreprise s'appuie sur un concept harmonisé au niveau européen pour faciliter les comparaisons : une création d'entreprise

correspond à la mise en œuvre de nouveaux moyens de production.

Par rapport aux immatriculations dans Sirene, on retient comme créations pour satisfaire au concept harmonisé :

1) les créations d'entreprise correspondant à la création de nouveaux moyens de production (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) ;

2) les cas où l'entrepreneur (il s'agit en général d'un entrepreneur individuel) reprend une activité après une interruption de plus d'un an (il n'y a pas de nouvelle immatriculation dans Sirene mais reprise de l'ancien numéro Siren) ;

3) les cas où l'entrepreneur redémarre une activité après une interruption de moins d'un an mais avec changement d'activité ;

4) les reprises par une entreprise nouvelle de tout ou partie des activités et moyens de production d'une autre entreprise (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) lorsqu'il n'y a pas continuité de l'entreprise reprise.

On considère qu'il n'y a pas continuité de l'entreprise si parmi les trois éléments suivants concernant le siège de l'entreprise, au moins deux sont modifiés lors de la reprise : l'unité légale contrôlant l'entreprise, l'activité économique et la localisation.

Depuis les données relatives à janvier 2009, à la suite de la mise en place du régime de l'auto-entrepreneur (renommé micro-entrepreneur à compter du 19 décembre 2014), les statistiques de créations d'entreprises incluent les demandes de créations enregistrées dans Sirene au titre de ce régime. Ce dénombrement n'inclut pas les entrepreneurs déjà en activité avant le 1^{er} janvier 2009 et qui avaient demandé, à titre dérogatoire au plus tard le 31 mars 2009, à bénéficier du régime micro-social et du versement fiscal libératoire en 2009.

Défaillance d'entreprise

Une entreprise est en situation de défaillance ou de dépôt de bilan à partir du moment où une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre. Cette procédure intervient lorsqu'une entreprise est en état de cessation de paiement, c'est-à-dire qu'elle n'est plus en mesure de faire face à son passif exigible avec son actif disponible.

Remarque : il ne faut pas confondre la notion de défaillance et la notion de cessation (*voir définition*). Un jugement d'ouverture de procédure de défaillance (dépôt de bilan d'une entreprise inscrite dans le cadre d'une procédure judiciaire) ne se résout pas forcément par une liquidation. La notion de cessation correspond à l'arrêt total de l'activité économique d'une entreprise. Toutes les défaillances ne donnent pas des cessations. Toutes les cessations n'ont pas donné lieu à une défaillance.

Les liquidations suite à une défaillance ne représentent qu'une partie de l'ensemble des cessations d'entreprises, de l'ordre de 20 % mais variable avec le temps et les secteurs d'activité.

Demandeurs d'emploi en fin de mois / DEFM

Les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) sont les personnes inscrites à Pôle emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

Demandeurs d'emploi de longue durée / DELD

Les demandeurs d'emploi de longue durée (DELD) sont ceux inscrits à Pôle emploi depuis un an ou plus.

Durée moyenne de séjour (hôtellerie, hôtellerie de plein air)

Rapport du nombre de nuitées au nombre d'arrivées des clients hébergés.

Emploi d'avenir / EAV

L'emploi d'avenir (EAV) est un contrat d'aide à l'insertion destiné aux jeunes particulièrement éloignés de l'emploi, en raison de leur défaut de formation ou de leur origine géographique. Il comporte des engagements réciproques entre le jeune, l'employeur et les pouvoirs publics, susceptibles de permettre une insertion durable du jeune dans la vie professionnelle.

Emploi salarié

Par salariés, il faut entendre toutes les personnes qui travaillent, aux termes d'un contrat, pour une autre unité institutionnelle résidente en échange d'un salaire ou d'une rétribution équivalente.

Les non-salariés sont les personnes qui travaillent mais sont rémunérées sous une autre forme qu'un salaire.

Enquêtes de fréquentation dans l'hôtellerie

L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie est réalisée par l'Insee dans le cadre d'un partenariat avec la direction générale des entreprises (DGE) et les organismes régionaux chargés du tourisme. Elle permet l'observation conjoncturelle de la fréquentation dans l'hôtellerie et l'étude de la structure de la clientèle, notamment de son origine géographique. Elle permet d'établir des indicateurs de taux d'occupation, de durée moyenne de séjour ou de part de la clientèle professionnelle. Réalisée chaque mois depuis 1982, elle couvre un échantillon national de 6 700 établissements de tourisme classés (1 à 5 étoiles dans le nouveau classement hôtelier) ou non classés de la France métropolitaine et des départements d'Outre-mer (DOM). L'échantillon final est de 12 000 hôtels environ pour satisfaire les besoins d'information locale.

Enquêtes de fréquentation dans l'hôtellerie de plein air

L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie de plein air est réalisée par l'Insee dans le cadre d'un partenariat avec la

direction générale des entreprises (DGE) et les organismes régionaux chargés du tourisme. Elle permet l'observation conjoncturelle de la fréquentation dans l'hôtellerie de plein air en volume et en termes de structure de la clientèle (origine géographique). Elle assure en outre une connaissance exhaustive du parc. Réalisée de mai à septembre chaque année depuis 1981, elle couvre un échantillon de 6 000 terrains de camping (sur 7 500), offrant au moins un emplacement de passage, classés de 1 à 5 étoiles situés en France métropolitaine. Le mois d'avril est enquêté dans les campings depuis 2017, les données d'avril 2010 à 2016 ont été estimées.

Entreprise individuelle

Une entreprise individuelle est une entreprise qui est la propriété exclusive d'une personne physique. L'entrepreneur exerce son activité sans avoir créé de personne juridique distincte. Les différentes formes d'entreprises individuelles sont : commerçant, artisan, profession libérale, agriculteur. Chaque entreprise individuelle (comme chaque société) est répertoriée dans le répertoire Sirene.

Entreprises individuelles classiques

Les entreprises individuelles classiques désignent les entreprises individuelles hors micro-entreprises.

Estimations d'emploi localisées

À partir de la validité 2007, les estimations d'emploi annuelles sont calculées à partir du dispositif Estel (Estimations d'emploi localisé), basé sur la mobilisation de sources issues de données administratives.

Pour les salariés, il s'agit principalement de données issues des déclarations sociales réalisées par les employeurs et des données du fichier de paye des agents de l'État.

Pour les non-salariés agricoles, les sources mobilisées sont les fichiers de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) et pour les non-salariés non agricoles, les fichiers de l'Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale (Acos) qui est la Caisse Nationale des Unions de Recouvrement des Cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales (Urssaf).

Le dispositif Estel réalise une synthèse de sources issues de données administratives. S'appuyant sur des données individuelles, il permet de corriger la multiactivité. Estel mesure l'emploi selon un concept « BIT répertorié » : l'emploi est mesuré sur la dernière semaine de l'année et tout emploi déclaré est comptabilisé.

Hôtellerie de plein air (camping)

Les campings-caravanings classés le sont selon les nouvelles normes Atout France en vigueur depuis juillet 2012. Ils sont classés de 1 à 5 étoiles. Les conditions requises pour ce classement portent sur les équipements communs, les

équipements sanitaires, l'accessibilité aux personnes handicapées.

Immatriculations de voitures particulières neuves

L'Insee publie mensuellement le nombre des immatriculations des voitures particulières neuves (hors utilitaires et transit temporaire) permettant ainsi de suivre l'évolution du marché automobile français. Le chiffre brut, communiqué par le Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA) est corrigé des jours ouvrables et des variations saisonnières (CJO-CVS).

Intérim

L'opération de « travail intérimaire » (ou « intérim » ou « travail temporaire ») consiste à mettre à disposition provisoire d'entreprises clientes, des salariés qui, en fonction d'une rémunération convenue, sont embauchés et rémunérés à cet effet par l'entreprise de travail intérimaire (ou entreprise de travail temporaire).

Elle se caractérise donc par une relation triangulaire entre l'entreprise de travail temporaire, l'entreprise cliente et le salarié, et implique la conclusion de deux contrats : un contrat de mise à disposition (entre l'entreprise de travail temporaire et l'entreprise cliente) et un contrat de mission (entre l'entreprise de travail temporaire et le salarié).

Logement autorisé

Un logement autorisé est un logement, non encore réalisé, qui entre dans le cadre d'un dossier de permis de construire ayant reçu un avis favorable.

Logement collectif

Logement dans un immeuble collectif (appartement).

Logement commencé ou mis en chantier

Un logement commencé est un logement faisant partie d'un bâtiment dont les fondations sont commencées (cas des logements collectifs) ou dont les « fouilles en rigole » sont entreprises (cas des logements individuels).

Logement individuel

Un logement individuel est une construction qui ne comprend qu'un logement (maison).

Micro-entrepreneur

Le régime du micro-entrepreneur est la nouvelle dénomination pour celui de l'auto-entrepreneur depuis le 19 décembre 2014. Ce régime a été mis en place par la loi de modernisation de l'économie (LME) d'août 2008 et s'applique depuis le 1^{er} janvier 2009 aux personnes physiques qui créent, ou possèdent déjà, une entreprise individuelle pour exercer une activité commerciale, artisanale ou libérale

(hormis certaines activités exclues), à titre principal ou complémentaire. Il offre des formalités de création d'entreprises allégées ainsi qu'un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu. Pour en bénéficier, l'entrepreneur individuel doit remplir les conditions du régime fiscal de la micro-entreprise. De nouvelles dispositions, définies par la loi Pinel du 18 juin 2014, s'appliquent depuis le 19 décembre 2014. Le micro-entrepreneur bénéficie ainsi :

- du régime micro-social ;
- d'un régime micro-fiscal ;
- d'une exonération temporaire de la cotisation foncière des entreprises ;
- d'une exonération ou d'une franchise de TVA du fait de son activité.

Avant le 19 décembre 2014, il bénéficiait également d'une dispense d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS) pour les commerçants ou au répertoire des métiers (RM) pour les artisans, sauf cas particuliers. Depuis, la dispense a été supprimée mais l'immatriculation est gratuite.

Nomenclature d'activités française / NAF rév. 2, 2008

La nomenclature des activités économiques en vigueur en France depuis le 1^{er} janvier 2008 est la nomenclature d'activités française (NAF rév. 2). La NAF a la même structure que la nomenclature d'activités de la Communauté européenne (NACE rév. 2) mais elle comporte un niveau supplémentaire, spécifique à la France, celui des sous-classes.

Nomenclature agrégée / NA, 2008

La NAF rév. 2 contient deux niveaux agrégés « standard » : les sections et divisions en, respectivement, 21 et 88 postes. Ces niveaux sont communs à la nomenclature internationale d'activités CITI rév. 4, à la nomenclature européenne d'activités NACE rév. 2 et à la NAF rév. 2.

Il était toutefois nécessaire de disposer de niveaux de regroupements supplémentaires pour répondre aux besoins de l'analyse économique et de la diffusion en matière de données de synthèse.

Sept niveaux d'agrégation sont ainsi associés à la NAF rév. 2, dénommés « A xx » où xx représente le nombre de postes du niveau. Ils constituent la nomenclature agrégée (NA) :

- A 10 : niveau international, regroupement de sections ;
- A 17 : niveau français intermédiaire entre les niveaux A 10 et A 38.

Au niveau des sections (A 21), l'industrie manufacturière est détaillée en cinq postes et, inversement, certaines activités de services sont regroupées.

- A 21 : sections, niveau standard de l'arborescence de la NAF rév. 2 ;
- A 38 : niveau international, intermédiaire entre sections et divisions ;
- A 64 : niveau européen, intermédiaire entre les niveaux A 38 et divisions (A 88), provisoire ;
- A 88 : divisions, niveau standard de l'arborescence de la NAF rév. 2 ;

- A 129 : niveau français intermédiaire entre les niveaux divisions (A 88) et groupes.

- la SARL, société groupant des associés dont la responsabilité est limitée à leur apport personnel ;
- la Société Anonyme (SA) où l'exercice de l'activité est séparé de la responsabilité des actionnaires ;
- la société civile, présente notamment dans les professions libérales et l'immobilier.

Nuitées

Nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement ; deux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent ainsi pour six nuitées de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit.

Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA)

Créé en août 2016, le PACEA est le nouveau cadre contractuel de l'accompagnement des jeunes par les missions locales. Il concerne tous les jeunes de 16 à 25 ans révolus.

Le PACEA est constitué de phases d'accompagnement successives qui peuvent s'enchaîner pour une durée maximale de 24 mois consécutifs.

En fonction de la situation et des besoins de l'intéressé, le bénéfice d'une allocation peut être accordé à un jeune intégrant un PACEA. Elle est destinée à soutenir ponctuellement la démarche d'insertion du jeune vers et dans l'emploi et l'autonomie. Le montant mensuel de l'allocation ne peut pas excéder le montant mensuel du revenu de solidarité active (RSA) hors forfait logement. Au 1^{er} septembre 2017 cela correspond à un montant de 480,02 euros.

Saison touristique

Couvre les mois d'avril à septembre concernant l'hôtellerie de plein air (campings). Dans les hôtels, elle couvre les 12 mois de l'année.

Sit@del2

Sit@del2 est une base de données du système statistique public relative à la construction neuve de logements et de locaux non résidentiels. Cette base est alimentée par les informations des permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir et déclarations préalables. Sit@del2 est la continuité de Sitadel, prenant en compte les nouvelles variables des formulaires mis en place lors de la réforme du droit des sols en octobre 2007.

Société

Une société est une entité dotée de la personnalité juridique. Elle est créée dans un but marchand, à savoir, produire des biens ou des services pour le marché, qui peut être une source de profit ou d'autres gains financiers pour son ou ses propriétaires ; elle est la propriété collective de ses actionnaires, qui ont le pouvoir de désigner les administrateurs responsables de sa direction générale.

Les sociétés exercent leur activité sous de nombreuses formes juridiques ; les plus fréquentes sont :

Taux de chômage (BIT)

Le taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) est la proportion du nombre de chômeurs au sens du BIT dans la population active au sens du BIT (actifs occupés et chômeurs).

Taux d'occupation (hôtellerie, hôtellerie de plein air)

Rapport entre le nombre de chambres ou emplacements occupés et le nombre de chambres ou emplacements offerts par les hôtels et campings ouverts. Il diffère du taux d'utilisation qui rapporte le nombre de chambres ou emplacements occupés au nombre de chambres ou emplacements total des hôtels et campings, qu'ils soient ouverts ou fermés.

Coordination Direction régionale de l'Insee des Pays de la Loire

Contribution Banque de France
Direccte des Pays de la Loire
Draaf des Pays de la Loire
Dreal des Pays de la Loire

Directeur de publication Pascal Seguin

Rédactrice en chef Anne-Gaël Mocaer

Pilotage Isabelle Delhomme
Aurélie Goin
Anne-Gaël Mocaer

Auteurs David Amonou
Frédéric Boissier
Guillaume Coutard
Éric Craipeau
Isabelle Delhomme
Denis Douillard
Olivier Jean
Delphine Legendre
Françoise Lincy
Christelle Manceau
Bruno Patier
Pierre Séjourné

Bureau de presse Bureau de presse de l'Insee des Pays de la Loire
Tél : 02 40 41 75 89
Courriel : bureau-presse-pays-de-loire@insee.fr

© Insee 2018

Bilan économique 2017 Fort dynamisme de l'emploi dans les Pays de la Loire

En 2017, la croissance française est solide : le PIB progresse en volume de 2,2 %, après + 1,2 % en 2016. L'activité progresse dans tous les secteurs dans les Pays de la Loire, comme en France métropolitaine. Les effectifs salariés augmentent nettement dans la région (+ 2,8 %), davantage qu'au niveau national (+ 1,6 %), confirmant la reprise amorcée en 2015. En 2017, la région crée 26 000 emplois salariés dans les secteurs principalement marchands. Le tertiaire marchand tire encore l'emploi régional, la reprise de 2016 se confirme dans l'industrie. L'emploi repart dans la construction après de nombreuses pertes depuis la crise de 2008. Les créations d'entreprises sont au plus haut depuis 2010. Le repli du taux de chômage dans les Pays de la Loire s'amplifie en 2017. Il s'établit à 7,3 % de la population active au 4^e trimestre.

Conjoncture n° 20
Mai 2018

ISSN 2416-8807

Insee Pays de la Loire

105, rue des Français Libres
BP 67401
44274 NANTES Cedex 2

Directeur de la publication :

Pascal Seguin

Rédactrice en chef :

Anne-Gaël Mocaer

© Insee 2018

